

n°90

DÉCEMBRE 2015



• VEILLE • ANALYSE • PROSPECTIVE •
Le contexte de l'intelligence stratégique

LETTRE

CONFIDENTIELLE

Asie21 - futuribles

EURASIE | ASIE MÉDIANE | EXTRÊME-ORIENT | ASIE DU SUD-EST | ASIE DU SUD | PACIFIQUE

**Directeur de publication &
Rédacteur en chef**
Catherine Bouchet-Orphelin

© Copyright 2015
**Reproduction interdite dans tout
format papier ou électronique.**

Finalisées eurl
Siège social : 13 avenue Boudon
75016 Paris

Comité de lecture et de rédaction

Laurent Amelot, Catherine Bouchet-Orphelin, Jean-Raphaël Chaponnière, Philippe Delalande, Patrick Dombrowsky, Emmanuel Dubois de Prisque, Patrick Hébert, Jean Hourcade, Jean-Yves Heurtebise, Michel Jan, Alain Lamballe, Arnaud Leveau, Michel Lummaux, Jorge Lusaf, Rémi Perelman, Jean Perrin, Daniel Schaeffer.



Abonnement
contact@asie21.com
www.asie21.com

ISSN 2105-0627
RCS Paris B 409 224 169
Siret : 409 224 169 00014
Code APE : 741G
N°ident. intracommunautaire :
FR70409224169.

Sommaire

1°

ÉVÉNEMENTS MAJEURS DU MOIS ET ENJEUX DE DEMAIN

EURASIE

RUSSIE - TURQUIE

Crise russo-turque : réactions dans les pays turcophones
Jean Perrin, Asie21

EXTRÊME-ORIENT

CHINE

- La réforme de l'armée
Michel Jan, Asie21
- Le plan ouvre la voie à l'empire
Philippe Delalande, Asie21
- Le ralentissement économique de la Chine est-il vraiment une perte pour les pays de l'OCDE ?
Jean-Yves Heurtebise, Asie21 et Yves-Heng Lim, Fujen University
- L'internationalisation du yuan chinois (suite)
Patrick Hébert, Asie21

CHINE ET SUD

Le désenchantement
Jean Raphaël Chaponnière, Asie21

ASIE DU SUD-EST

ASIE DU SUD-EST

La Communauté ASEAN : réalité ou illusion ?
Sophie Boisseau du Rocher, Asie21

MER DE CHINE DU SUD - CHINE - PHILIPPINES - COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE (CPA)

Après les audiences, les souffles en suspens
Daniel H.C. Schaeffer, Asie21

Encadré

Philippines : Grace Poe est-elle éligible à la présidence ?

ASIE DU SUD

Montée de l'intolérance
Alain Lamballe, Asie21

NÉPAL

En crise profonde
Michel Lummaux, Asie21

PACIFIQUE

AUSTRALIE - CHINE
Le port de Darwin, chinois pour 99 ans
Rémi Perelman, Asie21

2°

GRAPPILLAGES

CHINE - ANGOLA - ÉTATS-UNIS

Luanda, terrain de lutte ?

INDE - ANGOLA

Nouveau partenariat

3°

ALERTES

BANGLADESH

Exécution de criminels de guerre
Michel Lummaux, Asie21

CHINE - AFRIQUE

Attention aux rumeurs !
Jean-Raphaël Chaponnière, Asie21

INDE - CHINE

Un commandement militaire chinois unique face à l'Inde
Alain Lamballe, Asie21

MER DE CHINE DU SUD - PHILIPPINES - CHINE

Échéance du verdict de la Cour permanente d'arbitrage (CPA)
Daniel Schaeffer, Asie21

4°

POINTS À SURVEILLER

AFGHANISTAN

Rumeurs sur le mollah Mansour
Patrick Dombrowsky, Asie21

CORÉE DU NORD

À la recherche d'investissements étrangers
Albert Leclercq

INDE

Mise en opération d'une base aérienne en Arunachal Pradesh
Alain Lamballe, Asie21

JAPON - INDE

Vers un accord de défense entre le Japon et l'Inde
Albert Leclercq

JAPON - PHILIPPINES

Pacte nippo-philippin pour le transfert de matériel et de technologies de défense
Albert Leclercq

MER CASPIENNE

Exploitation pétrolière et équilibres régionaux ?
Patrick Dombrowsky, Asie21 ■

1.

Événements majeurs du mois et enjeux de demain

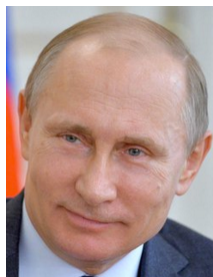
Russie - Turquie

Crise russo-turque : réactions dans les pays turcophones

Le 24 novembre 2015, le pilote d'un avion russe, qui effectuait une mission dans le nord de la Syrie pour bombarder les files de camions acheminant vers la Turquie du pétrole de contrebande vendu par l'« Organisation de l'État islamique », a été abattu par un chasseur turc. Il s'agit d'un secteur de la frontière syro-turque habité par des populations turcomanes vivant entre autres du trafic pétrolier entre les territoires occupés par l'« Organisation de l'État Islamique » et la Turquie. Celle-ci aurait voulu en faire une zone d'exclusion aérienne. Cet incident marque une rupture dans les relations de confiance et de coopération existant depuis plusieurs années entre les deux pays.

FAITS

Vladimir Poutine a qualifié cet acte de « coup d'épée dans le dos ». Le président russe en a été d'autant plus affecté qu'il s'était beaucoup investi personnellement dans cette relation et que, dans un geste d'amitié, il avait invité le président Recep Erdogan à inaugurer en sa compagnie une grande mosquée de style byzantin à Moscou, le 23 septembre 2015. Quelques jours auparavant, Poutine s'était excusé auprès de lui après qu'un appareil russe eut franchi par inadvertance l'espace aérien turc. Or, ce ne peut être qu'avec le feu vert du président turc que l'ordre a été donné de tirer. L'OTAN ne s'y est pas trompée et a réagi avec prudence aux protestations d'un allié aussi embarrassant. Le pilote turc, qui se trouve être membre de l'organisation ultranationaliste et passablement mafieuse des « Loups gris »,



Poutine (Wikipédia)



Recep Erdogan
(Wikipédia)

s'est enorgueilli publiquement de ce fait d'armes. Il en résulte que les avions turcs survolant la Syrie courent désormais le risque d'être abattus à leur tour par des batteries de S400.

Les dirigeants des États d'Asie centrale ont réagi avec circonspection à cet événement et aux décisions du président Poutine de geler les relations de coopération avec la Turquie car ils ne veulent froisser ni l'un ni l'autre partenaire. L'embargo russe sur les produits en provenance de Turquie affecte le transit des marchandises turques vers les pays d'Asie centrale. Un incident à ce propos s'est déjà produit à la frontière russo-géorgienne où des douaniers russes ont refoulé des marchandises turques destinées au Kazakhstan.



Le président Poutine a donné instruction à toutes les régions ou républiques turcophones de la Fédération de Russie (Altaï, Bachkirie, Tatarstan, Touva et Yakoutie) d'interrompre tout contact avec l'organisation Türksoy, chargée du maintien du patrimoine culturel et matériel des peuples turcs. Son siège est à Istanbul et son directeur général est depuis plusieurs années l'ancien ministre de la culture du Kazakhstan, Düysen Kaseyinov.



N. Nazarbaiev
source : La Voix de la Russie

ENJEUX

Les réactions au déroulement de cette crise sont variables selon les pays. Le président du **Kazakhstan**, Noursultan Nazarbaiev, vieux sage qui a déjà tenté de calmer les tensions entre l'Union européenne et la Russie, essaie de temporiser car il souhaite se placer en intermédiaire entre la Russie et la Turquie avec lesquelles il entretient d'étroites relations.

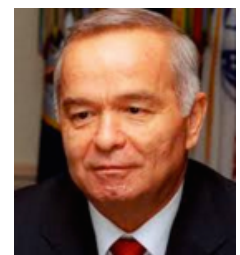
Au **Kirghizstan**, les hésitations sont dues aux liens commerciaux existant avec la Turquie. En même temps, le président Almazbek Atambaiev, tributaire de la Russie, est soucieux de maintenir des liens privilégiés avec Moscou, tandis qu'il redoute les



Almazbek Atambaiev
Source : ziarinternational

intrusions de la Chine. Il doit faire face lui aussi à l'offensive salafiste, surtout dans le sud de son pays.

L'**Ouzbékistan** a une position particulière. Son président, Islam Karimov, est très réticent vis-à-vis de la Turquie car il veut rester maître chez lui et il rejette le panturquisme. De plus, la Turquie accorde non seulement l'asile à des opposants ouzbeks, mais elle abrite près de la frontière syrienne deux camps d'entraînement pour les islamistes d'Asie centrale au nombre desquels figurent plusieurs centaines d'Ouzbeks, ainsi qu'un hôpital où les blessés de Daech se font soigner.



Islam Karimov
(Wikipédia)

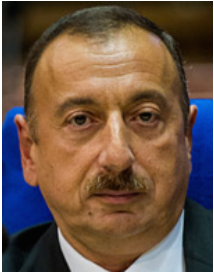
Dans le cadre de la contre-offensive turque pour contourner la Russie, le **Turkménistan** a reçu la visite du président Erdogan (11-12 décembre 2015), à la recherche d'un accord pour importer du gaz turkmène, mais il n'y a pas encore de gazoduc transcaspien et la voie iranienne est problématique. À Téhéran où il participait ces jours-ci à une réunion des pays exportateurs de



Gurbangouly Berdimuhamedov
(Wikipédia)

Sources : à partir des statistiques FMI, *direction of Trade*

gaz, le président turkmène Gurbangouly Berdimuhamedov a exprimé à Vladimir Poutine son inquiétude à propos du lancement de missiles sur la Syrie par la flotte russe de la Caspienne, avec l'accord de l'Iran, sans que les autres pays riverains en soient apparemment avertis.



Ilham Aliyev
(Wikipédia)

De son côté, l'Azerbaïdjan a accueilli le 3 décembre le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu, qui a réaffirmé sa solidarité avec le président Ilham Aliyev pour recouvrer le Haut-Karabagh et les territoires limitrophes occupés par les Arméniens. La Turquie est un allié de l'Azerbaïdjan, prônant le slogan « une nation, deux États », mais son amitié est quelque peu envahissante et ses intérêts ne coïncident pas toujours avec ceux de l'Azerbaïdjan. De plus, le président azerbaïdjanais répugne à se lancer dans une aventure militaire. En délicatesse avec l'Union européenne, il tient à maintenir de bonnes relations avec Moscou et avec Téhéran. Le Premier ministre turc était accompagné de son ministre de l'Agriculture. L'Azerbaïdjan, important fournisseur de gaz de la Turquie, pourrait aussi servir de couloir afin



Ahmet Davutoglu
(Wikipédia)

d'acheminer les produits turcs vers l'Asie centrale. Lors de cette visite, il a été décidé d'augmenter la capacité d'exportation du gaz azerbaïdjanais vers la Turquie et de là vers l'Europe (projet transanatolien TANAP). Selon des experts russes, ce projet ne menacera pas les exportations russes tant que le pétrole irakien ne rejoindra pas l'oléoduc turc, c'est-à-dire tant qu'il ne dépassera pas 30 milliards de mètres cube.

Le 28 novembre 2015, a été créé à Istanbul un consortium groupant la Chine, la Turquie et les pays de transit (Kazakhstan, Azerbaïdjan, Géorgie) pour le transport de marchandises de Chine vers l'Europe en contournant la Russie.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

La crise russo-turque est appelée à durer tant que le président Erdogan restera au pouvoir. Elle est lourde de conséquences, non seulement pour les deux pays mais pour l'équilibre de la région, qui doit faire face à la menace islamiste en provenance d'Afghanistan et au retour par la Turquie de terroristes potentiels entraînés par Daech. La Russie a été profondément blessée car Vladimir Poutine avait beaucoup misé sur une relation de confiance, qu'il croyait solide, avec Recep Erdogan. En jouant cette carte, le régime turc n'a fait qu'aggraver les tensions régionales aux portes de l'Europe. Il risque en même temps de provoquer un soutien accru aux irrédentistes kurdes, tant en Syrie qu'à l'intérieur de ses propres frontières.

Début octobre 2015, s'était réuni dans la capitale du Kazakhstan le Club d'Astana, forum qui comprend des politologues de pays aussi divers que la Russie, les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon et l'Iran. Ces experts étaient appelés à dissenter des convergences futures entre l'Union économique eurasiatique (Russie, Kazakhstan, Kirghizstan, Arménie, Biélorussie) et le projet chinois de ceinture économique de la Route de la Soie. La rupture entre la Russie et la Turquie augure mal de la mise en œuvre de ces projets. Toutefois, la signature à Pékin le 10 décembre, à l'occasion de la visite du président de l'Azerbaïdjan, d'un accord pour la mise en œuvre d'un chemin de fer transcasprien, ouvre de nouvelles possibilités pour l'exportation de produits chinois vers l'ouest.

À noter que la Chine est elle-même directement menacée par le terrorisme musulman en raison du problème ouïgour, mais elle joue son propre jeu. Pour elle, il est primordial de développer des échanges directs avec l'Iran et avec l'ouest par la voie continentale car elle n'a pas la maîtrise des mers et elle redoute un blocus américain des voies maritimes.

Seul un règlement de l'affaire syrienne serait de nature à faire évoluer les esprits, à moins que les efforts conjugués des présidents azerbaïdjanais et kazakh ne parviennent à débloquer cette situation d'impasse. Les pays de la région le souhaitent et s'y emploient.

Jean Perrin, Asie21

Chine

La réforme de l'armée

Le Président Xi Jinping a annoncé, le 26 novembre 2015, les grandes lignes d'une réforme en profondeur de l'appareil militaire de la Chine. Déjà lancée et devant être achevée en 2020, cette réforme se présente comme la plus importante transformation de l'armée chinoise depuis 1955.

FAITS

Les principales mesures portent sur les points suivants :

- ▶ une recentralisation au profit de la Commission militaire centrale (CMC), organe du parti, Xi Jinping en étant le président. La CMC prend en compte plusieurs fonctions jusqu'alors dévolues à d'autres organismes subalternes qui disparaissent ;
- ▶ la création d'un commandement opérationnel combiné, intégrant les trois armes, en augmentant le rôle de la marine et de l'armée de l'air dans la chaîne de décision et de commandement jusqu'ici tenue principalement si ce n'est totalement par l'armée de terre. Cette dernière bénéficiait dans chacune des régions militaires de prérogatives de nominations, de décisions et de gestion qui échappaient au pouvoir politique et militaire central, au point de favoriser népotisme et corruption ;

ALP : Armée de libération populaire
 CICA : Conférence sur les interactions et les mesures de confiance en Asie
 CMC : Commission militaire centrale
 OCS : Organisation de coopération de Shanghai

- ▶ la réorganisation des 7 régions militaires, transformées en 4 régions stratégiques (cf. carte) ;
- ▶ la création d'un organisme de direction des forces terrestres jusqu'à présent dépendantes de 4 états-majors (ou départements généraux) : l'état-major général (sauvegardé), le département général politique, le département général logistique, le département général de l'armement ;

L'organisation territoriale, copiée sur le modèle soviétique, avait déjà fait preuve d'inconvénients majeurs lors du dernier engagement des forces chinoises, lors de la « leçon au Vietnam » (1979). La



Carte : SCMP du 25.11.2015

nouvelle organisation s'inspire ouvertement du modèle américain et privilégie l'emploi combiné des forces terre, mer et air sur des zones de bataille ou fronts ;

- ▶ la création d'une Commission d'inspection disciplinaire, dépendante de la CMC et dont les inspecteurs seront envoyés dans les différents départements de la CMC et dans les commandements des zones de bataille.

ENJEUX

- Très officiellement, **moderniser l'armée chinoise et la rendre plus efficace avant la fin de la décennie**. Le nouvel outil militaire permettra de projeter des forces et d'atteindre les objectifs stratégiques fixés par le président Xi Jinping dans le cadre du programme du « rêve chinois », notamment les revendications maritimes ou la protection des intérêts chinois dans les « voie maritime et route terrestre de la soie ».
- Mais également **resserrer les liens entre le parti et l'armée**, c'est à dire assurer un meilleur contrôle du parti sur les militaires, en faisant prendre conscience à ces derniers de leur retard et de leur impréparation à un conflit avec les États-Unis et même avec le Japon. On est loin des revendications, peu nombreuses il est vrai mais rapportées avant le 18^e congrès du PCC (2012), favorables à la création d'une armée nationale devant remplacer l'armée de soutien du parti, ou encore des interventions de militaires dans le domaine des affaires étrangères.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

- ▶ D'emblée, la **réforme** annoncée est reconnue aussi **indispensable** que **difficile**, tant les habitudes de semi-indépendance sont fortes et le leadership du Parti sur l'armée imparfaitement assuré. Les appels à la discipline en témoignent, comme si le souvenir des flottements qui avaient suivi les ordres d'intervention de juin 1989 était encore dans les esprits.
- ▶ Les parades militaires, démonstrations théâtrales, et les présentations de nouveaux équipements, ne peuvent faire illusion tant les **capacités militaires** de l'ALP sont

en cause. Un important budget de la défense ou des apparitions de prototypes ne peuvent confirmer à eux seuls un niveau satisfaisant de préparation à un conflit de l'armée. Ces décisions sont annoncées après une dizaine d'années de préparation, avec une accélération depuis 2012 sous l'impulsion de Xi Jinping, à tel point que certains analystes parlent de précipitation.

- ▶ La réforme de l'armée, et l'aveu de sa vulnérabilité, intervient alors que la montée en puissance, sous la forme du nouveau slogan « le rêve chinois », s'étend désormais hors des frontières provoquant **hostilités et réactions** de pays de la zone Asie-Pacifique. Tandis que Pékin a besoin d'une stabilité intérieure et régionale pour poursuivre sa stratégie expansionniste, les dirigeants chinois semblent envisager de devoir affronter des incidents, les prévenant ou y répondant par des moyens asymétriques et dosés.

Dans cet ensemble de contradictions à résoudre ou de recours à trouver, le domaine le plus concerné est celui de la **sécurité régionale**, actuellement dominée par les États-Unis, que Pékin tente de remplacer par les institutions qu'elle contrôle plus ou moins (par exemple, l'OCS ou la CICA) ou par des accords bilatéraux. Parfois perçue comme une inflexion de la politique étrangère chinoise dans la région (en citant en exemple les rencontres du président Xi Jinping avec les dirigeants du Vietnam, de Corée du Sud ou de Taiwan), cette attitude s'inscrit dans la tentative d'affaiblissement et de remplacement du système d'alliance américain par un autre système de bonnes relations de la Chine avec ses voisins. Or, bien qu'en phase de modernisation et de réorganisation, peu propice à un engagement des forces, l'armée chinoise est appelée à contribuer à la stratégie actuelle en réagissant, avec ses moyens et avec un dosage approprié, aux actions qui menaceraient les « **intérêts vitaux** » **chinois** (par exemple ses implantations maritimes). En combinant actions diplomatiques et militaires, Pékin pense pouvoir poursuivre simultanément la modernisation de ses forces armées et son expansion extérieure désormais bien au-delà de ses frontières, en prenant le risque d'incidents tout en espérant éviter un conflit. L'exercice demandera une grande maîtrise des situations.

Michel Jan, Asie21

Chine

Le plan ouvre la voie à l'empire

La Chine prépare le 13^e plan quinquennal 2016-2020. Il confirmera la volonté de réforme et d'innovation économique de Xi Jinping. Mais comment concilier innovation et détermination de l'avenir sur 5 ans ? C'est l'enjeu. Le plan fixe à la Chine une stratégie pour conforter sa prééminence sur le Sud-Est asiatique, sur l'Asie centrale tout en poursuivant sa main mise sur la mer de Chine. C'est une voie vers un empire en Asie.

FAITS

Le 5^e plénum du Comité central s'est réuni du 26 au 29 octobre 2015 pour arrêter les grandes lignes du 13^e plan quinquennal 2016-2020. Un groupe de travail composé de proches de Xi Jinping a été constitué. Il doit transcrire, après consultation des ministères, des secteurs professionnels et des mouvements populaires, les orientations fixées par le plénum dans un plan complet qui sera soumis au vote de l'Assemblée nationale populaire, en mars 2016. Il deviendra alors une loi s'imposant à tous les acteurs publics, privés, étrangers de l'économie nationale sous l'autorité du Parti. Au cours des cinq ans, il pourra être amendé par le pouvoir politique en fonction de l'évolution de la mondialisation, des obstacles internes rencontrés ou de la conjoncture, mais il demeurera impératif. Ce plan qui conduit l'économie sur cinq ans n'a pas d'équivalent dans les pays d'économie libérale.

ENJEUX

Le premier plan chinois 1953-1957 fut inspiré par la planification soviétique. Le Gosplan, grâce aux matrices d'échanges intersectoriels, déterminait pour les unités de production leurs approvisionnements, les caractéristiques de leurs produits et leurs destinations. Avec la complexité croissante de l'économie toute publique, le système s'est engorgé. Les approvisionnements ne parvenaient plus à temps aux usines. La distribution des produits tardait entraînant des pénuries. Et le système était peu ouvert aux innovations. L'économie soviétique en est morte.

Deng Xiaoping en introduisant une dose d'économie de marché et des entreprises étrangères en Chine a modifié le système de planification. Les unités de production sont devenues des entreprises. Leurs directeurs choisissaient leurs fournisseurs et leurs clients avec qui ils négociaient

leurs prix. Les communes populaires rurales furent dissoutes au profit de « la responsabilisation des paysans ». Ceux-ci choisissaient ce qu'ils cultivaient et se rémunéraient par la vente directe de leurs produits. Progressivement sont introduites des mesures de régulation du marché : fiscalité, incitations, interventions de la banque centrale, réglementation bancaire... La combinaison d'un plan quinquennal impératif et d'une économie de marché était amorcée. Elle s'est avérée fort efficace.

Mais l'économie actuelle est fondée sur l'innovation permanente, la recherche et développement, la création d'entreprises novatrices. Comment concilier un plan qui détermine l'avenir sur cinq ans et l'innovation permanente dont les résultats ne peuvent être connus à l'avance ? Il y a là une contradiction logique. L'enjeu est de la résoudre.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

Pour Xi Jinping, si l'économie chinoise n'intègre pas l'économie moderne fondée sur l'innovation elle déclinera. Et si elle ne conserve pas le plan porteur d'une vision stratégique à long terme, elle n'étendra pas sa puissance.

Les décisions du plénum confirment ce double objectif :

1. doubler le PIB de 2010 d'ici 2020 demeure un but. Une croissance annuelle de 6,5 % durant ce plan suffira, inférieure aux 7,8 % du 12^e plan. La croissance est gage de montée en puissance et d'essor de la consommation ;
2. supprimer la règle de l'enfant unique doit enrayer le vieillissement de la population et, à terme, la diminution de la population active. Rester un des pays

les plus peuplés est la condition pour mener une stratégie indépendante ;

3. instaurer un véritable marché concurrentiel où toutes les entreprises seront en compétition loyale est une machine de guerre contre les privilèges d'accès au crédit, aux marchés publics et aux protections politiques des entreprises publiques. Faute de pouvoir réformer le secteur public, Xi Jinping compte sur le marché pour le faire ;
4. les investissements publics demeurent l'instrument principal de réalisation du plan, dans le domaine prioritaire de la préservation de l'environnement et du climat, dans le secteur énergétique en faveur des énergies renouvelables et nucléaire et dans le domaine de l'innovation, de la R&D, de la recherche et formation ;
5. le rayonnement extérieur reposera aussi sur l'investissement public direct ou par la banque AIIB : Nouvelle route de la soie, voies de communication vers les pays limitrophes d'Asie du Sud-Est et grands investissements à l'étranger ;
6. les moyens de contrôle du marché, du respect des normes, de l'affectation des investissements dévolus aux provinces seront en partie transférés à l'État central pour une réalisation plus stricte du plan quinquennal.

Marché et innovation sont compatibles avec la visée stratégique du plan. Le marché reste sous surveillance du Parti qui sanctionnera ses dévoiements. Si l'innovation ouvre des champs nouveaux, la révision du plan les inclura.

Vers l'est, la Chine s'efforce de conquérir la mer de Chine méridionale sans rencontrer d'obstacle invincible. Vers l'ouest et vers le sud grâce au plan, à ses investissements, aux échanges commerciaux, à l'expansion de l'aire du yuan et des moyens de communication et par la crainte qu'elle inspire, la Chine tend à rendre ces pays incapables de s'opposer à ses volontés. C'est la définition d'un empire. Si Xi Jinping assume deux mandats jusqu'en 2022 et si l'objectif de dépasser le PIB américain, en dollars courants, à cette même date est atteint, alors la Chine sera au faite de sa puissance. L'histoire enseigne que des empires duraient parfois plusieurs siècles. Mais aujourd'hui, les rapports de forces plus changeants entre nations pourraient entraîner le déclin de l'empire précipité par ses faiblesses internes.

Philippe Delalande, Asie21
ph.delalande3@wanadoo.fr

© Copyright 2015 - Reproduction interdite dans tout format papier ou électronique - ISSN : 2105-0627

Asie21.com - Contact abonnement : contact@asie21.com

Toute reproduction totale ou partielle de la Lettre confidentielle Asie21-- asie21 - et sa mise à disposition gratuite ou payante sur Intranet ou sur Internet sans notre autorisation écrite constituent une infraction à la loi n°2004-204 du 9 mars 2004 sur les droits d'auteur qui punit de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende les contrevenants.

Chine

Le ralentissement économique de la Chine est-il vraiment une perte pour les pays de l'OCDE ?

Le ralentissement économique de la Chine est maintenant un fait avéré. Il convient d'en mesurer les conséquences : sont-elles seulement négatives pour les pays de l'OCDE comme certains analystes l'affirment ?

FAITS

Lors du 5^e plenum d'octobre 2015, la Chine a baissé son objectif annuel de croissance à 6,5 %. Ce serait la plus mauvaise performance économique de la Chine depuis 25 ans – en 2009 au plus fort de la crise, le PIB avait baissé à 6,2 % au premier trimestre (du moins selon les chiffres officiels).

La difficulté de s'assurer du bien-fondé des chiffres du PIB donnés par la Chine a incité à chercher d'autres indicateurs économiques. L'idée émise par le Premier ministre Li Keqiang d'analyser les données relatives à la consommation d'électricité et au fret ferroviaire a été souvent mise à contribution. Certes ces données sont imparfaites : elles valent surtout pour les régions industrielles et on ne peut extrapoler pour l'ensemble du pays. Mais même si elles ne permettent pas de définir la valeur précise du PIB, elles corroborent largement l'hypothèse du ralentissement.

On a parfois soutenu que ce ralentissement économique traduirait la réorientation de la Chine vers une économie moins dépendante des investissements et plus centrée sur la consommation. Or :

- la part de l'investissement dans le PIB total est passée de 25 % en 1990 à 47 % en 2014,
- tandis que la consommation domestique a ralenti passant de 45 % du PIB en 2001 à 36 % en 2014 (même

si, en valeur absolue, elle est passée de 571 Mds \$ en 2000 à 3.415 Mds\$ en 2013).

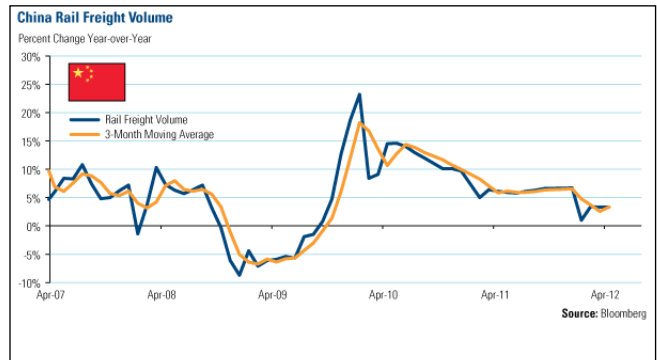
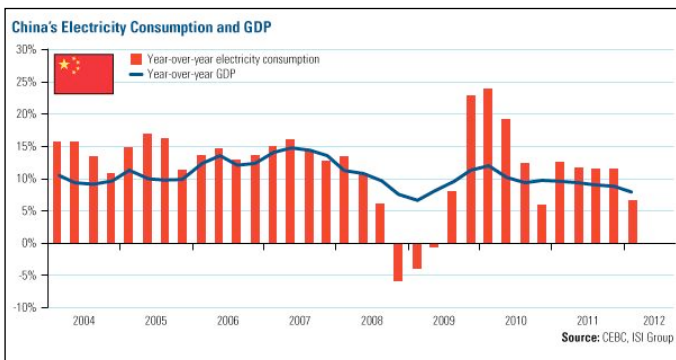
Quant à la baisse de consommation électrique, on l'a mise en rapport avec une croissance de la tertiarisation de l'économie : la production industrielle étant la plus gourmande en énergie. Mais :

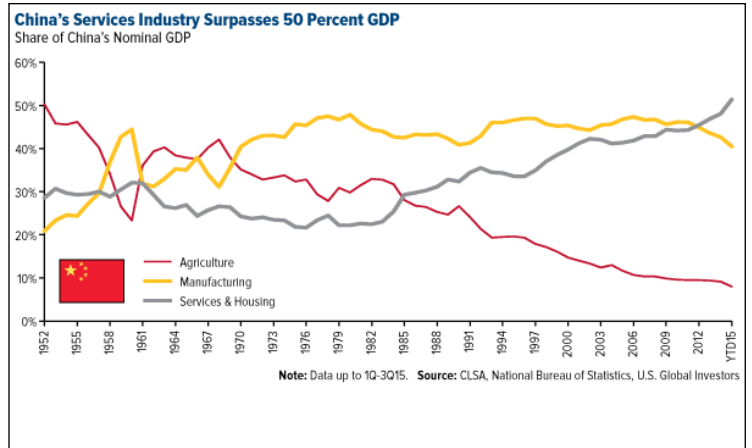
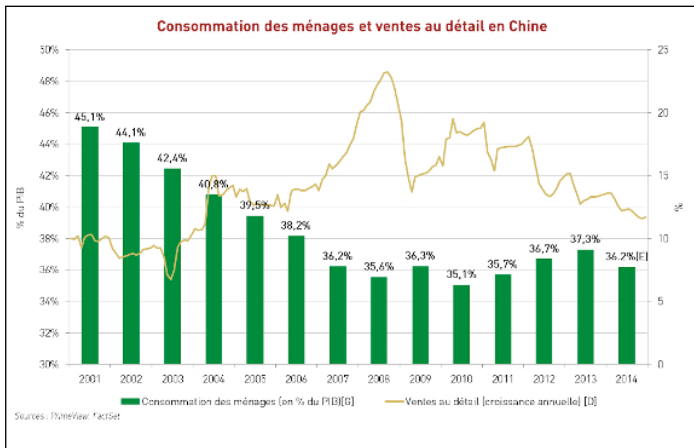
- d'une part, l'essor des services s'est fait, de 1985 à 2013, aux dépens principalement de l'agriculture et non de l'industrie ;
- d'autre part, si la part des services dans le PIB prime sur celle de l'industrie depuis 2013, cela pourrait être dû à un ralentissement de la croissance industrielle (causé par la surproduction). Plus encore, le fait que le ralentissement économique survienne au moment même où la part relative aux services dans le PIB devient prépondérante semble indiquer que l'économie des services ne pourra servir de substitut à la croissance issue de la production industrielle.

Le ralentissement en cours est donc non seulement avéré mais aussi prévu pour durer.

ENJEUX

L'enjeu est de savoir quelles seront les conséquences de ce ralentissement durable de l'économie chinoise sur l'économie des pays de l'OCDE au niveau de l'emploi principalement.





COMMENTAIRES PROSPECTIFS

Selon la note n°829 émise par la Banque Natixis le 26 octobre 2015, le ralentissement de l'économie chinoise serait une triple perte pour les pays de l'OCDE :

1. La hausse des coûts salariaux en Chine ne permettra plus aux consommateurs d'acheter à bas prix ;
2. Le ralentissement va peser sur les exportations de l'Europe vers la Chine ;
3. Les sorties de capitaux diminuent les réserves monétaires de la Chine et sa capacité à financer les déficits des pays de l'OCDE.

Mais le ralentissement économique de la Chine est-il nécessairement une perte pour les pays de l'OCDE ? Affirmer cela, c'est supposer que la croissance chinoise n'était que positive pour les pays de l'OCDE. Or ce n'est pas le cas.

- ▶ Il convient de rappeler que la conséquence de la croissance à deux chiffres du PIB chinois pendant 25 ans a eu pour conséquence une croissance également à deux chiffres de son budget militaire. Selon le SIPRI, les dépenses militaires de la Chine s'établissaient en 2014 à 216 milliards de dollars, soit plus que l'ensemble des 27 autres pays de l'Asie réunis – Japon et Inde compris (Moyen-Orient excepté). Si le ralentissement économique pouvait entraîner une limitation des dépenses militaires, cela ne serait donc pas forcément une mauvaise nouvelle pour des pays de l'OCDE comme le Japon qui a dû faire face, au cours

des dernières années, à un regain d'agressivité de la part de la Chine.

- ▶ Au niveau purement économique, les choses peuvent être vues sous une autre perspective.

S'il est vrai que l'impact sur les consommateurs peut être négatif, la finalité économique des pays de l'OCDE n'est peut-être pas simplement d'être un marché captif pour les produits issus de la Chine. Dans une Europe avec un chômage de 11 % en moyenne, c'est sous l'angle de l'emploi et pas uniquement de la consommation qu'il faut envisager le problème. Rappelons certains faits : selon Forrester, 1,17 millions d'emplois auraient été perdus en Europe du fait des délocalisations des entreprises vers la Chine entre 2005 et 2015 ; selon R. E. Scott, la sous-évaluation du yuan entre 2000 et 2015 a causé la perte de 3,2 millions d'emplois dans le secteur industriel aux États-Unis. Appliquée à l'Union européenne, la méthode de calcul de Scott suggérerait la destruction de 2,3 millions industriels. Si, de plus, un emploi industriel génère trois ou quatre emplois hors industrie (rapport Gallois de 2012), la croissance à deux chiffres de la Chine depuis 20 ans peut-être au total plus de 10 millions d'emploi dans l'OCDE.

- ▶ La baisse des exportations pourrait être un moindre mal si elle était compensée par un essor de la production industrielle domestique que le renchérissement des

importations en provenance de Chine est susceptible de rendre possible (certes, les pays de l'OCDE ne reprendront pas le marché du *low cost* à la Chine mais l'avancée de la Chine dans les productions de haute technologie montre que l'enjeu de la ré-industrialisation dans l'OCDE ne concerne pas simplement le textile et les jouets). Il est également possible qu'une partie de la production se relocalise dans d'autres pays en voie de développement, pénalisés jusqu'à présent par l'écrasement des coûts salariaux chinois – ce qui pour ces pays d'Asie du Sud serait donc une bonne nouvelle.

- ▶ Le déclin de la capacité de la Chine à financer les déficits de l'Europe et des États-Unis pourrait obliger ces pays à retrouver le contrôle de leurs dépenses domestiques – et donc une certaine forme de souveraineté.

Dire que le ralentissement est une triple perte pour les pays de l'OCDE, c'est passer sous silence le coût en termes d'emplois pour les pays de l'OCDE de la croissance spectaculaire de la Chine depuis 20 ans. Bien

entendu, il ne s'agit pas de dire que la politique économique de la Chine est la seule cause du chômage ou de la désindustrialisation dans l'OCDE. Il s'agit simplement d'insister sur le fait que la croissance chinoise n'a pas été que positive pour les pays de l'OCDE et qu'en termes d'emplois elle a été négative d'une façon précisément mesurable et tout à fait significative. Sans doute, un tel coût en termes d'emplois a été accepté sous le prétexte qu'il s'agissait simplement d'emplois peu qualifiés qui étaient en cause. Or le fait que les entreprises des pays de l'OCDE aient « accepté » (*nolens volens*) de brader une part de leur technologie, pour avoir accès au marché domestique chinois, a permis aux entreprises chinoises aujourd'hui d'être en mesure de produire des ordinateurs, des téléphones, des centrales nucléaires et bientôt des avions long-courrier pouvant partiellement rivaliser avec leurs équivalents français, japonais et américains.

Jean-Yves Heurtebise, Asie21
Yves-Heng Lim, Université Catholique Fujen (Taiwan)
[jy.heurtebise@google.com](mailto: jy.heurtebise@google.com), [yveshenglim@ymail.com](mailto: yveshenglim@ymail.com)

Selon les accords passés lors de l'entrée de la Chine à l'OMC, cette dernière devrait bénéficier, à partir de décembre 2016, du statut d'économie de marché. Dotée d'un tel statut, la Chine serait en mesure d'échapper à la plupart des sanctions pour dumping alors même que de vastes pans de l'économie chinoise continuent d'être subventionnés d'une manière ou d'une autre par les autorités. Plusieurs chercheurs ont mis en garde contre les effets d'un tel changement de statut qui impliquerait de fait l'acceptation d'une concurrence déloyale des produits chinois sur les autres marchés. Le coût en termes d'emplois pourrait être particulièrement élevé. Une étude de l'*Economic Policy Institute* souligne ainsi qu'entre 1,7 et 3,5 millions d'emplois pourraient être détruits au sein de la seule Union européenne.

Jean-Yves Heurtebise, Asie21 et Yves-Heng Lim

Chine

L'internationalisation du yuan chinois (suite)

Le FMI approuve l'introduction de la monnaie chinoise, le yuan, dans le panier qui compose les DTS. La Chine lance son propre système de paiements internationaux.

FAITS

- Le 10 septembre 2015, le Premier ministre chinois Li Keqiang annonçait le lancement par la Chine, d'ici la fin de cette année, de son propre système de paiements internationaux, le CIPS. Ce dernier se veut être analogue au système SWIFT, qui est le plus utilisé dans le monde, depuis sa création en 1977, en remplacement du réseau télex), pour la transmission des ordres de paiements et des données concernant les transactions financières. Ces données sont ensuite traitées par les banques et institutions financières membres de SWIFT, pour la réalisation de ces transactions.
- Le 30 novembre 2015, le FMI approuvait l'introduction du yuan chinois dans le panier des devises constituant les DTS, aux côtés du dollar US, de la livre sterling, de l'euro et du yen japonais.

ENJEUX

- ▶ La décision du FMI parachève, en quelque sorte, l'objectif de la Chine de faire de sa monnaie une devise internationale de réserve à part entière, au même titre que les quatre autres devises du « panier DTS » et, à terme, d'être moins exposée aux fluctuations du dollar US.
- ▶ Le lancement et la mise en place du CIPS, est une mesure d'ordre pratique qui permet à la Chine de proposer une alternative au système SWIFT et de s'affranchir d'une certaine forme d'hégémonie de la part de ce dernier. Une condition, toutefois : que les utilisateurs aient confiance dans le nouveau système chinois.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

- Les DTS, une sorte de fonds de réserve, avaient été créés en 1969 par le FMI pour aider les pays adhérents à soutenir, si besoin était, le taux de leurs monnaies respectives et ce, dans le cadre du système monétaire à parités fixes établi par les accords de Bretton Woods. Ces derniers et le système des parités fixes qui leur était lié, ont pris fin au début des années 1970.

- Un système de taux de change flottant a succédé au précédent, puis, dans les années 1980 et suivantes, l'on a assisté à un assouplissement de la régulation du système financier qui ira jusqu'à sa dérégulation, à un développement exponentiel des marchés de capitaux et à une libéralisation mondiale de leurs mouvements. Ces phénomènes ont permis aux acteurs économiques, notamment aux États, d'emprunter plus facilement. De plus, nous vivons aujourd'hui dans un monde inondé de liquidités. Du coup, à l'exception récente de l'année 2009¹, les DTS ont eu et ont aujourd'hui, une moindre

CIPS : *Chinese International Payment System*

DTS : droits de tirage spéciaux

FMI : Fonds monétaire international

SWIFT : *Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication*

utilité.

- Cela dit, la décision du FMI, après la nomination en juillet 2011 de M. Zhu Min au poste de directeur général adjoint de cette organisation, a un fort pouvoir symbolique en reconnaissant, au sein de cette grande instance multilatérale, la place, le statut et l'importance de la Chine. Cette décision, ajoutée à la création du CIPS, permet à l'empire du Milieu, d'avoir désormais, tous les attributs des « membres du club FMI » et de se comporter avec la même autorité, voire indépendance, que les autres membres, notamment l'un d'entre eux en particulier, les États-Unis.
- Enfin, soulignons les achats d'or massifs de la Chine en particulier depuis 2009. Ils pourraient contribuer, eux aussi, à consolider davantage la confiance des investisseurs dans sa monnaie. Même si l'or n'est plus utilisé aujourd'hui, pour garantir la monnaie papier, il continue de constituer une grande partie des réserves des banques centrales aux États-Unis et en Europe.

Patrick Hébert, Asie21
patrick.hebert2008@hotmail.fr

(1) En 2009, dans le contexte de la crise financière, les DTS ont joué un rôle non négligeable puisque 186,2 milliards de DTS environ ont été injectés dans le système économique mondial afin de compléter les réserves de pays membres et de les aider, ainsi, à surmonter leurs difficultés.

Cf. sur le même sujet : *Internationalisation du yuan*, Asie21 n°53, juillet-août 2011 et *Le yuan vers le statut de monnaie de réserve*, Asie21 n°84 mai 2015

Chine et Sud

Le désenchantement

Réagissant aux difficultés du Sud que provoque le ralentissement de son économie, Pékin augmente ses prêts, ce qui n'est pas sans risque.

FAITS

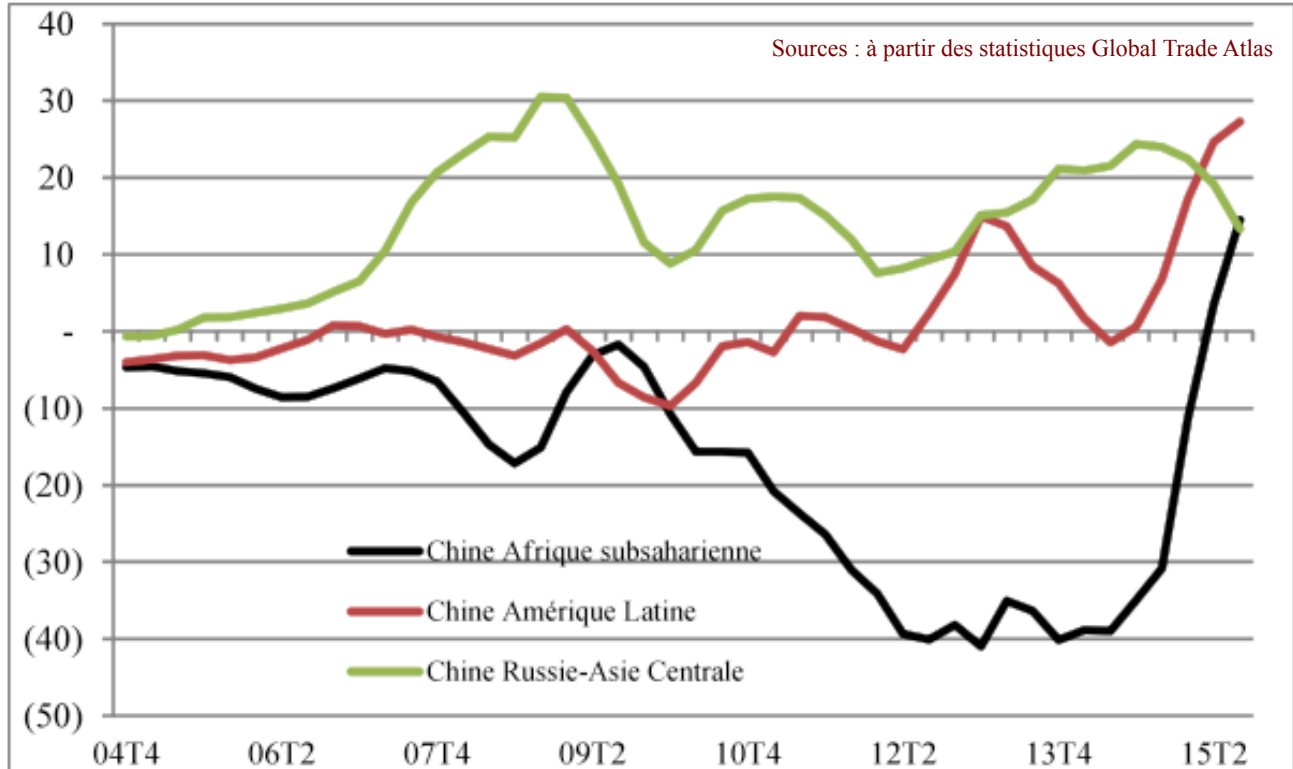
Depuis les années 2000, la Chine est le principal partenaire d'un nombre croissant d'exportateurs de matières premières. Premier importateur de pétrole, elle consomme autant de minerais que l'ensemble des pays du Nord. L'envolée des cours qu'a suscitée cet appétit a amené des pays à parier imprudemment sur sa poursuite. En provoquant simultanément une baisse de la demande et des cours, le ralentissement chinois impose une « double peine » aux exportateurs. Leurs exportations (mesurées en dollar) vers la Chine se contractent brutalement (au cours des 9 mois de 2015, la baisse a été de 20 % pour la Russie et l'Amérique latine et de 38 %

pour l'Afrique subsaharienne), leurs importations de Chine progressent (+ 10 % environ) et la Chine dégage des excédents : le commerce n'est plus « gagnant-gagnant ». À quelques exceptions (Indonésie, Laos et Birmanie), l'Asie qui exporte peu de matières premières vers la Chine n'est pas affectée aussi brutalement.

Les échanges de la Chine avec les pays du Sud (échanges « Sud-Sud ») ont une structure « Nord-Sud », la Chine importe des ressources naturelles et exporte des produits manufacturés. Non seulement cette division du travail n'évolue pas, privilégiant les mines et le pétrole, les investissements des entreprises chinoises la renforce.

Solde commercial (en milliards de dollars) de la Chine avec l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, la Russie-Asie centrale

Données trimestrielles annualisées (4^e trimestre 2004 à 3^e trimestre 2015)



Annoncées au FOCAC de 2006, les zones économiques spéciales attirent peu : les entreprises chinoises hésitent à s'engager dans le secteur manufacturier en Amérique latine comme en Afrique subsaharienne où l'investissement médiatisé dans l'industrie de la chaussure éthiopienne est l'exception qui confirme la règle.

FOCAC : *Forum on China-Africa Cooperation*

Si les exportations chinoises montent en gamme, du *low cost* au *high-tech*, cette évolution caractérise davantage le « commerce de processing » - dominé par les entreprises étrangères - que le « commerce normal » qui est le fait des entreprises chinoises et qui maintiennent des spécialisations plus traditionnelles. Cela explique qu'au niveau mondial, les exportations chinoises dominent le *low cost* - leur part dans les importations américaines ou européennes d'habillement ou de jouets n'ayant pas beaucoup diminué depuis dix ans -.

ENJEUX

Le Sud a toujours été un enjeu géopolitique pour la Chine. Son aide à l'Afrique lui avait assuré l'appui des pays africains au sein du mouvement des Non-alignés et pour son admission aux Nations unies.

La promesse d'un commerce « gagnant-gagnant » et le volume considérable de ses prêts lui permettent de se présenter comme une alternative :

- ▶ à l'Union européenne en Afrique,
- ▶ aux États-Unis en Amérique latine.

C'est une posture favorable au déploiement de :

- ▶ son *hard power* (bases militaires),
- ▶ son *soft power* (direction d'agences des Nations unies).

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

Le changement de régime de croissance conjugué à une utilisation plus efficace des matières premières par les usines chinoises, diminuent les achats de la Chine à l'Afrique et l'Amérique du Sud. Par ailleurs, l'industrie chinoise tarde à libérer de la place sur le marché mondial

du *low cost* aux pays du Sud qui sont également confrontés à la concurrence des produits chinois sur leurs marchés.

Paradoxalement, le désenchantement des pays du Sud peut conduire à l'intensification de leurs relations avec la Chine. En effet, dans une conjoncture marquée par le retrait des capitaux étrangers qu'accélénera la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, la Chine demeure une alternative aux créanciers du Nord (promesse de 10 milliards USD aux pays de l'ASEAN, offre attendue au sommet sino-africain de Johannesburg, achat opportun d'actifs au fonds malais « IMD » en difficulté, et financement pour le train à grande vitesse indonésien). Au sommet sino-africain de Johannesburg, la Chine a annoncé un paquet financier de 60 milliards de dollars, six fois ce qui était proposée en 2006 : la conséquence est un accroissement de la dette envers la Chine, alors que les termes de l'échange se détériorent.

Si la Chine a les moyens de cette politique du carnet de chèque, cette dernière présente des risques. Dans le passé, face aux mauvais payeurs africains, la Chine a rééchelonné discrètement des créances de taille modeste. Depuis, la donne change d'échelle. Alors que le montant des prêts chinois à l'Afrique subsaharienne est aujourd'hui de 60 milliards de dollars, il est deux fois plus élevé sur l'Amérique latine où la Chine s'est engagée plus récemment et il est concentré sur les pays à risques dont le Venezuela, l'Argentine et l'Équateur - ce pays qui a emprunté 11 milliards de dollars à la Chine a obtenu une rallonge de 7,5 milliards qui ne l'empêche pas d'entrer en récession-. En cas de défaut de paiement d'un débiteur important, le gouvernement chinois devra gérer deux risques de réputation : s'il adopte une attitude conciliante, il sera accusé par les Chinois de gaspiller l'épargne de la nation, s'il adopte une position brutale, il sera accusé de néocolonialisme par les pays du Sud.

Jean Raphaël Chaponnière, Asie21
chaponniere@orange.fr

Asie du Sud-Est

La Communauté ASEAN : réalité ou illusion ?

Créée en août 1967 par la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande, rejoints par le Brunei (1984), le Vietnam (1995), le Laos et la Birmanie (1997) puis le Cambodge (1999), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a décidé en 2003 de s'engager dans une Communauté ASEAN, « véritable intégration régionale ». Cependant, cet activisme ne doit pas faire illusion : la Communauté ASEAN est un processus et à ce titre, selon la tradition régionale, le résultat compte moins que la mobilisation qu'elle génère.

FAITS

- ▶ Le 22 novembre 2015 au 27^e sommet ASEAN (Kuala Lumpur), les chefs d'État et de gouvernement ont signé la Déclaration Kuala Lumpur 2015 sur l'établissement de la Communauté de l'ASEAN et la Déclaration Kuala Lumpur sur l'ASEAN 2025 ; ces déclarations serviront de repère à l'ASEAN pour les dix prochaines années.
- ▶ Le 31 décembre prochain, la Communauté ASEAN sera officiellement établie.
- ▶ L'ASEAN représente aujourd'hui 6 % du PIB mondial (2015) : si l'ASEAN était une seule économie, ce serait la 7^e mondiale en termes de PIB combiné. D'après les chiffres officiels, l'ASEAN-5 (Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines et Singapour) aurait accueilli davantage d'investissements directs étrangers que la Chine en 2014 et 2015.
- ▶ L'ambition est grande avec l'engagement d'aboutir fin 2015 à un marché unique de près de 625 millions de personnes, caractérisé par une libre circulation des

biens, des services, des capitaux et des flux de main-d'œuvre qualifiée. Il s'agit de promouvoir un développement socio-économique équitable par le renforcement des échanges et de l'intégration à l'économie mondiale, notamment par le biais d'une zone d'investissement et de production attractive. Sur le plan politico-sécuritaire, l'objectif n'est pas de créer une union politique mais de « promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance » ; il n'y aura pas de Parlement ASEAN ni d'autorité habilitée à édicter des règles valables dans toute la zone. La souveraineté des États-membres n'est, à aucune étape, menacée.

ENJEUX

- Pour rester proactifs dans un environnement très concurrentiel, les États membres de l'ASEAN ont décidé de **renforcer leur coopération**. Cet engagement devrait contribuer à maintenir l'Asie du Sud-Est au rang de pôle de croissance économique mondial.
- L'**enjeu identitaire** ne doit pas être négligé : en mettant l'accent sur la communauté socio-culturelle et la communauté politique et de sécurité, les dirigeants cherchent à renforcer l'identité régionale, notamment face à la Chine.

ACIA : ASEAN Comprehensive Investment Agreement
AEC : ASEAN Economic Community
AFAS : ASEAN Framework Agreement on Services
ASEAN : Association of Southeast Asia Nations
ATIGA : ASEAN Trade in Goods Agreement
Le Luong Minh : actuel Secrétaire général de l'ASEAN
RCEP : Regional Comprehensive Economic Partnership, proposé par la Chine
TPP : Trans Pacific Partnership, promu par les États-Unis

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

- ➔ La réalité de cet engagement pose quand même question du fait des différences entre les niveaux de développement ; d'ailleurs, les membres les moins avancés (Vietnam, Birmanie, Laos et Cambodge) bénéficieront de quelques années supplémentaires

pour abaisser leurs tarifs douaniers. Toutefois, il faudra plus longtemps pour réduire les écarts, mettre en place des instruments financiers efficaces ou les prémices d'une intégration monétaire. La libéralisation des services ne fait que commencer : le marché aérien unique est loin d'être réalisé par exemple. De même, les attentes entre participants ne sont pas du même niveau : l'Indonésie, forte d'un marché intérieur de 250 millions d'individus, met en place des barrières non tarifaires (plus de 190 depuis un an !) pour protéger les secteurs jugés sensibles quand la Malaisie ou la Thaïlande se préparent activement. Chaque membre continue de s'engager dans des accords commerciaux préférentiels (le Vietnam a signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne le 2 décembre 2015).

- De la même manière, alors que la libre circulation de la main d'œuvre ne concerne que certaines professions qualifiées (8 au total), elle a pourtant grand peine à progresser tant sont nombreuses les barrières réglementaires, et derrière elles, les réticences des États à s'ouvrir.
- En outre, la capacité institutionnelle de l'Association reste limitée et les membres ne prévoient pas de l'améliorer substantiellement. Le Secrétariat général n'est donc pas équipé pour ces nouveaux défis.

Il ne faut donc pas s'attendre à un bouleversement majeur le 31 décembre prochain. Près de 50 ans après sa création, l'ASEAN garde sa fonction de cadre de convergence et de rapprochement mais ne peut, en aucun cas, être comparé au processus européen. Le commerce avec la Chine, dopé depuis la mise en place de l'Accord de libre-échange en 2010, est plus déterminant pour le développement des États-membres que le commerce intrarégional. Les perspectives du TPP (*Trans Pacific Partnership*) promu par les États-Unis ou du RCEP (*Regional Comprehensive Economic Partnership*) proposé par la Chine pèseront plus que l'AEC.

Cependant, les enjeux et ambitions de ce projet alimentent non seulement le rythme des rencontres dans le cadre ASEAN mais aussi le sentiment d'appartenance à une identité régionale pour des populations encore très marquées par un fort nationalisme et qui restent à convaincre des bénéfices de cette Communauté. La feuille de route pour les 10 prochaines années devrait permettre aux gouvernements de franchir plus facilement les étapes, pour autant qu'ils en soient eux-mêmes persuadés !

Sophie Boisseau du Rocher, Asie21
boisseaudurocher@gmail.com

(1) cf. *La Communauté économique de l'ASEAN en 2015*, Rémi Perelman, Asie21 n°66, septembre 2013

La communauté ASEAN est conçue sur trois piliers : économique, politico-sécuritaire, socio-culturel.

En 2007, au sommet de Cebu, sa date de mise en œuvre est avancée à 2015. L'ASEAN se dote alors d'une charte pour renforcer ses mécanismes institutionnels et bénéficier d'une personnalité juridique. Différents instruments sont mis en place comme l'ATIGA, l'ACIA ou l'AFAS et des cycles de négociations commencent. Le secrétariat de l'ASEAN annonce que les progrès sont conformes à la feuille de route et que 80 % des mesures requises pour la Communauté économique sont déjà mises en œuvre. SBR

Mer de Chine du Sud - Chine - Philippines - Cour permanente d'arbitrage (CPA) Après les audiences, les souffles en suspens

À l'issue de l'audience des parties, où la Chine n'a pas siégé selon sa décision, audience tenue du 24 au 30 novembre 2015 à la Cour permanente d'arbitrage (CPA), à La Haye, toutes les parties prenantes retiennent leur souffle non pas dans l'attente du verdict, mais de la date à laquelle il sera prononcé. Car tout est suspendu à l'échéance du 9 mai 2016 fixée pour les élections présidentielles aux Philippines et du candidat que les Philippines choisiront.

FAITS

Dans le cadre de l'affaire Manille contre Pékin, engagée depuis le 22 janvier 2013 à propos de l'empiètement des prétentions territoriales maritimes chinoises sur la zone économique exclusive (ZEE) des Philippines, la Cour permanente d'arbitrage (CPA), à La Haye, a tenu, du 24 au 30 novembre 2015, l'audience des parties en présence du demandeur, soit les Philippines et en l'absence du défendeur, la Chine, qui depuis le début de la procédure, a décidé de s'abstenir. Néanmoins à la clôture de l'audience, et dans le respect des règles de procédure, la Cour a donné à Pékin jusqu'au 1^{er} janvier 2016 pour présenter par écrit sa contre-argumentation. Le tribunal a annoncé qu'il ferait connaître son verdict final en 2016.

ENJEUX

Les enjeux sont désormais tous suspendus à la date à laquelle le tribunal rendra son verdict, à cause de l'échéance du 9 mai 2016 fixée pour les élections philippines.

Pour Manille l'enjeu reste, dans ce cadre là, de savoir qui accèdera à l'investiture suprême (cf. Asie21 n°87).

- ▶ **Grace Poe** est prête à continuer l'œuvre d'Aquino III à propos de la mer de Chine du Sud. Mais elle n'est plus en tête dans les sondages et son éligibilité est durement contestée par son opposition (cf. encadré) ;
- ▶ **Mar Roxas**, ministre de l'intérieur, est le dauphin adoubé d'Aquino III depuis le 31 juillet 2015 mais il ne bénéficie guère de sondages favorables, et il vient d'être abandonné par Duterte ;

<p>Rodrigo Duterte : candidat de dernier moment à la présidentielle, largement en tête des sondages</p> <p>Grace Poe : candidate à la présidentielle, 2^e <i>ex aequo</i> dans les sondages</p> <p>Jejomar Binay : vice-président démissionnaire, 2^e <i>ex aequo</i> dans les sondages</p> <p>Mar Roxas : ministre de l'intérieur, candidat à la présidentielle</p> <p>ZEE : zone économique exclusive</p>
--

- ▶ **Rodrigo Duterte** est lui aussi candidat, de dernière minute, alors qu'il avait laissé entendre son soutien potentiel à Mar Roxas ; il est passé d'un seul coup en tête des sondages ; derrière ses attitudes de matamore, il a déjà annoncé qu'il dialoguerait avec la Chine pour résoudre immédiatement les problèmes territoriaux entre les deux pays en mer de Chine du Sud ; mais son caractère présomptueux ne lui confère aucune crédibilité, en tout cas au niveau international ; de ce fait, si la CPA n'a pas rendu son verdict avant le 9 mai, sa vantardise conduira à mettre à bas tout le travail accompli jusque-là par l'équipe actuellement au pouvoir. Et la mer de Chine du Sud retournera dans le complet chaos actuel sous arbitraire domination chinoise ;
- ▶ **Jejomar Binay**, vice-président démissionnaire, corrompu notoire, est désormais *ex aequo* avec Grace Poe dans les sondages. Il a promis une politique beaucoup plus conciliante que le gouvernement actuel à l'égard de la Chine à propos de la mer de Chine du Sud. Dans ce dernier cas, les résultats à attendre de son action s'annoncent tout à fait identiques à ceux tout aussi prévisibles de la politique annoncée de Rodrigo Duterte. Dès lors, tout se joue à partir de ce facteur fondamental qu'est la date du 9 mai.

Au niveau de l'affaire Philippines contre Chine, les enjeux de l'audience portent sur :

- ▶ la fin des empiètements chinois sur les ZEE des Philippines, de la Malaisie, de Brunei, de l'Indonésie et du Vietnam ;
- ▶ le libre exercice de la pêche dans tout l'espace résiduel de haute mer au-delà des limites à 200 milles marins des ZEE respectives (cf. Asie21 n°89) ;
- ▶ la complète liberté de la navigation maritime en dehors des eaux territoriales des pays riverains puisque la traversée de ces dites eaux doit s'effectuer dans les conditions spéciales de la section 3, « *Passage inoffensif dans la mer territoriale* », de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) ;
- ▶ la complète liberté de la navigation aérienne dans toute la colonne d'air au-dessus de la mer hors espaces aériens des pays bordiers, pour les mêmes raisons que celles qui concernent la navigation maritime.

Pour Manille l'enjeu reste, dans ce cadre là, de savoir qui accèdera à l'investiture suprême (cf. Asie21 n°87) :

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

À ce stade, la prospective se déduit en partie des enjeux puisque tout est suspendu au rendu du verdict de la CPA avant ou après le 9 mai 2016. Elle contraint à l'élaboration de trois scénarii :

- 1- la Cour ne rend pas son jugement avant le 9 mai et soit Rodrigo Duterte, soit Jejomar Binay est élu : ce sont les pires des perspectives compte tenu de ce que cela réduirait à néant tous les efforts entrepris par le gouvernement philippin actuel pour tenter de rétablir fermement les pays d'Asie du Sud-Est dans leur légitimité à exploiter leurs ZEE sans entraves chinoises ;
- 2- la Cour ne rend pas son jugement avant le 9 mai 2016 et Grace Poe est élue : la perspective est malgré tout favorable puisque madame Poe a promis qu'elle poursuivrait l'action d'Aquino III en mer de Chine du Sud. Mais il serait étonnant que ce scénario se joue finalement, compte tenu de la façon dont la candidate est malmenée dans ses prétentions ;
- 3- la Cour rend son jugement avant le 9 mai 2016 : dans ce cadre, quel que soit l' élu définitif à la présidence des Philippines, tout étant joué à propos de la mer de

Chine du Sud, rien ne pourra être modifié sauf action retorse qui permettrait de contourner la décision de la CPA.

Ces possibilités retorses existent cependant dans la mesure où la Chine, qui sent très bien qu'elle est en voie de perdre dans ce procès, a déjà annoncé qu'elle n'en accepterait pas les conclusions, du moins si l'on se place dans les scénarii 2 et 3.

- ▶ Il faudra donc s'attendre à ce que Pékin :
 - refuse d'abandonner la délimitation du tracé en neuf / dix traits,
 - continue à contester les États d'Asie du Sud-Est dans leurs propres ZEE,
 - continue à gêner toutes les activités de pêche en haute mer, voire à vouloir empêcher la navigation militaire internationale dans tout l'espace ouvert en vertu du droit de la mer.

- ▶ Cela amènera donc à de nouvelles tensions, encore plus dures que celles d'aujourd'hui puisque les États d'Asie du Sud-Est voudront faire valoir leurs bons droits définitivement légitimés par la CPA. Tout le problème est de savoir sur qui ces pays pourront s'appuyer militairement pour faire respecter ces droits sachant qu'il n'existe aucune autorité internationale contraignante, ni aucun instrument paramilitaire ou militaire pour faire appliquer de force les décisions de l'instance arbitrale.

- ▶ Quant à la question de la navigation militaire internationale, cela conduira fatalement à des accrochages graves entre d'une part la marine de l'Armée populaire de libération (MAPL) et d'autre part les forces navales américaines, soient seules, soient en soutien de leurs alliées sur zones ou œuvrant de concert avec elles, telles que celles du Japon ou d'Australie. Mais si l'hypothèse d'une troisième guerre froide est recevable, cela ne conduira pas pour autant à une guerre nucléaire, contrairement à ce que prédisent les oracles funestes de certaines pythies. Il n'est dans l'intérêt d'aucun des deux États dominants de perdre sa suprématie mondiale dans un tel type de conflit. Et ils le savent très bien. Ainsi, l'on risque de voir les conflits bilatéraux sino-américains se transposer dans des conflits entre supplétifs, comme au bon vieux temps de la rivalité américano-soviétique.

Daniel H.C. Schaeffer, Asie21
danielschaeffer@yahoo.fr

Philippines

Grace Poe est-elle éligible à la présidence ?

(cf. Asie21 n°87)

Depuis le mois de septembre 2015, les campagnes électorales ont évolué aux Philippines. Parmi les problèmes posés se présente l'éligibilité de Grace Poe, même si elle est sénatrice, et même si elle a déjà occupé un poste officiel dans le gouvernement Aquino III, celui de la présidence du *Movie and Television Review and Classification Board* (MTRCB) à partir du 10 octobre 2010.

À ce jour, Grace Poe a passé le cap du Tribunal électoral du Sénat (TES) qui l'a déclarée éligible à la majorité des voix, et non à l'unanimité. Le TES est actuellement constitué de neuf membres, six sénateurs représentant chacun un parti et trois juges de la Cour suprême. Lors du vote, les sénateurs ont voté en faveur, les trois juges contre.

Sans les nommer, Grace Poe a déclaré le 2 décembre 2015 que ce sont deux de ses concurrents qui cherchent à la faire disqualifier. De fait, sans que les noms de ces derniers soient révélés par elle, il apparaît qu'une requérante, Estrella C. Elamparo, juriste de très grande expérience, vraisemblablement mandatée par eux, a adressé une réclamation à la Commission électorale (*Commission on elections* / COMELEC) des Philippines, apportant plusieurs preuves du caractère inéligible de la candidate. Les preuves à charge portent d'abord sur l'authenticité de la nationalité philippine de Grace Poe puisqu'elle a été une enfant abandonnée à la naissance en 1968, recueillie par Fernando Poe qui fut candidat malheureux contre madame Macapagal Arroyo en 2004, puis émigrée aux États-Unis et naturalisée américaine,

enfin revenue au pays pour raisons familiales et y reprendre la nationalité philippine. À partir de là, le second faisceau de preuves porte sur la réalité, depuis son retour, des dix ans obligatoires de présence sur le territoire philippin pour pouvoir être éligible à la présidence nationale. Après étude du cas, les trois commissaires attachés à l'une des deux divisions de la COMELEC, ayant reçu attribution de l'examen du plaidoyer fourni à charge, ont émis un avis écrit défavorable à la sénatrice et déclaré révoquant son bulletin de candidature pour fausse déclaration. Le document a été approuvé et signé le 1^{er} décembre par le président de la commission (document original téléchargeable à partir de <http://www.filipinoscribe.com/2015/12/03/if-comelec-will-have-its-way-the-political-career-of-grace-poe-is-over/>)

Après ce revers, Grace Poe a déclaré ne pas se laisser arrêter là et vouloir demander l'examen de son cas à la COMELEC en réunion collégiale, soit en réunion des deux divisions de la commission avec ses six commissaires au total et son président. En cas d'échec, ce qui apparaît vraisemblable, puisqu'elle a déjà quatre voix contre elle du vote précédent, il ne lui restera plus qu'à recourir à la Cour suprême. Mais, au vu du vote des trois juges de la Cour suprême lors de l'étude de son cas au niveau du TES, il y a de fortes chances pour qu'elle échoue encore et définitivement.

Daniel Schaeffer, Asie21

Asie du Sud

Montée de l'intolérance

L'intolérance progresse partout en Asie du Sud. Sont visés les hindous, les musulmans (et leurs diverses sectes notamment les ahmadis) et les chrétiens. Cette intolérance se traduit par des mouvements populaires spontanés pouvant dégénérer en violences. Mais la responsabilité des États est aussi engagée. L'intolérance nuit à l'harmonie au sein des nations et aggrave les relations entre les pays d'Asie du Sud.

FAITS

Au Pakistan, les partis islamistes se regroupent au sein du Milli Yakjehti Council (MYC) et menacent de lancer des protestations dans tout le pays afin d'empêcher l'instauration d'un État laïc (pourtant nullement envisagé) et pour promouvoir un régime théocratique. L'histoire préislamique, hindoue et bouddhiste, est négligée et considérée comme sans importance. À Jhelum, au Pendjab, le 20 novembre 2015, une foule a mis le feu à une usine appartenant à des ahmadis. Le lendemain, une autre foule incendiait un lieu de prière ahmadi, proche de l'usine. Ces débordements sont dus à un simple soupçon de blasphème. L'armée a dû être déployée pour y mettre fin. Par ailleurs, des femmes hindoues sont soumises à des conversions forcées.

En Inde, des musulmans sont lynchés par des extrémistes hindous pour avoir mangé du bœuf, une accusation parfois fautive. Le parti majoritaire Bharatiya Janata Party promeut une politique hindoue au détriment des musulmans, chrétiens et fidèles d'autres confessions. Des écrivains, des critiques littéraires ont été menacés et écartés. L'histoire est réécrite en affirmant que la civilisation des Védas est antérieure à celle de l'Indus (Mohendjo-Daro/Harappa).

Au Bangladesh, des étrangers sont assassinés dont deux cette année (la dernière victime est un ingénieur agronome japonais, tué le 3 octobre 2015). Quatre écrivains laïcs et un éditeur ont été tués en 2015. D'autres

personnes engagées et des chrétiens ont reçu des lettres de menace. Le 24 octobre, une explosion a tué deux personnes lors d'une procession chiite dans le vieux Dacca. Le 26 novembre, l'attaque d'une mosquée chiite près de Bogra a fait un mort. Le 5 décembre, des hindous ont été attaqués lors d'une cérémonie religieuse près de Dinajpur ; on déplore une dizaine de blessés.

Aux Maldives, un régime autoritaire s'installe.

Partout, en Asie du Sud, l'État islamique, Daech, commence à s'implanter bien que les États le dénie.

MYC : Milli Yakjehti Council
BJP : Bharatiya Janata Party, parti majoritaire

ENJEUX

La montée des extrémismes en Asie du Sud compromet la paix entre les nations de cette partie du monde mais aussi au sein même des pays.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

L'intolérance s'aggrave du fait de l'agressivité de mouvements extrémistes nationaux mais aussi d'organisations radicales comme l'État islamique qui commence à s'implanter en Afghanistan, au Pakistan, en Inde, au Bangladesh. Le déni des autorités politiques

favorise l'extension de l'extrémisme. L'éducation biaisée forme des citoyens peu enclins au dialogue et favorise l'antagonisme entre les peuples sud-asiatiques.

Le Pakistan ne met pas en valeur son patrimoine préislamique, contrairement à d'autres pays musulmans, comme l'Égypte fière de ses pyramides et tombes pharaoniques et la Jordanie heureuse de faire connaître au monde les ruines de Petra. Il y a peu de chances que le Pakistan change d'attitude. De toute façon, l'insécurité décourage les touristes étrangers.

L'Inde, elle, ne rejette nullement son héritage islamique notamment architectural et entretient bien les sites les plus visités, le Taj Mahal en tout premier lieu. Il en est de même pour les monuments bouddhistes. Mais les autorités politiques actuellement au pouvoir au niveau fédéral veulent réécrire l'histoire. Ce n'est pas un fait nouveau mais les spécialistes sont de plus en plus divisés. Des experts européens, certes minoritaires, mettent eux-mêmes en doute ce qui a toujours prévalu. Des confrontations intellectuelles sont souhaitables. Une exploitation politique est condamnable.

Au Bangladesh, l'intolérance est un fait nouveau mais risque fort de s'accroître, comme dans les autres pays d'Asie du Sud. Le *Jamaat-e-Islami*, le parti religieux le plus important, veut imposer un régime islamiste mais n'a aucune chance de conquérir le pouvoir par les urnes, en particulier à cause de son impopularité due à sa prise

de position en faveur du maintien au sein du Pakistan lors du conflit de 1971.

Aux Maldives, la dérive autoritaire du régime se précise. Les opposants sont emprisonnés. La détérioration de la situation pourrait nuire au tourisme, source principale de revenu, bien que les lieux de vacances se trouvent sur des îles non peuplées d'autochtones.

Les États d'Asie du Sud sont confrontés par ailleurs à des problèmes de sous-nationalismes (cachemiri, ethnies du nord-est en Inde, baloutche au Pakistan, tamoul à Sri Lanka, madeshi et tharu au Népal, etc.). Sous-nationalismes et extrémismes religieux pourraient se combiner et provoquer des risques d'implosion au sein de ces divers pays avec des répercussions dans les pays voisins. Ainsi pourraient naître de nouvelles nations, Cachemire unifié (par fusion des parties administrées par l'Inde et le Pakistan) ou non, Baloutchistan, Eelam tamoul à Sri Lanka, Terai indépendant sur la bordure septentrionale de la province indienne de l'Uttar Pradesh. Cette évolution est peu vraisemblable à court et moyen terme. Plus plausible est la création d'une « internationale islamique » en Asie du Sud planifiant et coordonnant les attaques contre les gouvernements, en jonction ou non avec des mouvements radicaux à vocation plus universelle comme Al Qaïda et Daech.

Alain Lamballe, Asie21

Népal

En crise profonde

Après neuf ans de débats stériles, et poussés par l'urgence causée par le tremblement de terre dévastateur du 25 avril 2015, les parlementaires népalais ont adopté le 16 septembre, par 507 voix contre 25, avec l'abstention des 58 représentants du sud, une constitution créant la République démocratique fédérative du Népal.



FAITS

Les institutions se sont mises en place conformément au calendrier prévu par la nouvelle loi fondamentale. Le 11 octobre a été élu le Premier ministre : il s'agit de K.P.Sharma Oli, qui préside le parti communiste du Népal-Unifié marxiste-léniniste (CPN-UML) et un nouveau gouvernement a été constitué, qui regroupe ce parti, les maoïstes de l'UCP-N et les royalistes d'extrême-droite du RPP-N dont le chef, Kamal Thapa est devenu Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Le parti népalais du Congrès (NC) se retrouve donc dans l'opposition. Le 16 octobre, le parlement a choisi son « speaker » en la personne de Mme Onsari Gharti Magar, élue à l'unanimité : c'est une ancienne insurgée maoïste, âgée de 37 ans, qui appartient à une ethnie minoritaire. Une semaine plus tard, s'est tenue

l'élection présidentielle qui a vu la victoire d'une femme, Mme Bidhya Devi Bhandari, membre du CPN-UML. Tout semblait ainsi se mettre en ordre de marche pour qu'après des années d'incertitude, le Népal puisse enfin redémarrer et consacrer ses efforts à la reconstruction et au développement économique. C'est le contraire qui s'est produit.

À peine la constitution ratifiée dessinant les 7 régions fédérales du pays sur des critères économiques et non ethniques, les populations de la plaine du sud, le Terai, Madeshis à l'est et Tharus à l'ouest, se sont soulevées, furieuses de ne pas disposer d'une région qui leur soit propre. Depuis fin septembre, les manifestations se succèdent et sont souvent violentes puisque l'on compte déjà près de 70 morts. Or toutes les importations du Népal provenant de l'Inde, c'est-à-dire 98 % du total,

traversent le Terai avant d'arriver à Katmandou. L'Inde, déjà mécontentée par plusieurs des dispositions de la constitution de son voisin (notamment celle qui refuse la nationalité népalaise aux époux étrangers de citoyens népalais) et qui a tendance à se considérer comme la protectrice des populations du Terai, a décidé de déconseiller à ses camionneurs, pour des raisons de sécurité, de franchir la frontière aussi longtemps que les troubles se poursuivraient. Ce n'est donc pas officiellement un blocus mais les conséquences en sont les mêmes : le Népal ne dispose plus de carburant, sauf pour les services de sécurité, les avions ne peuvent plus se fournir en kérosène, le gaz domestique manque et le pays arrive au bout de ses réserves en médicaments. La Chine a bien proposé son aide en faisant don au Népal de 10 000 tonnes de carburant mais la route d'accès depuis la frontière tibétaine est si difficile que les camions peinent à acheminer leur chargement jusqu'à la capitale. Et aucune véritable négociation ne s'est encore engagée avec les protestataires.

ENJEUX

Cette crise résume les défis auxquels le Népal est aujourd'hui confronté :

- ▶ celui de sa stabilité politique et des relations entre les différentes ethnies qui le composent,
- ▶ celui de l'équilibre de ses relations avec la Chine et l'Inde entre lesquelles il est enclavé.

Kamal Thapa : chef des royalistes d'extrême-droite du RPP-N, vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères

K.P.Sharma Oli : Premier ministre, préside le parti communiste du Népal-Unifié marxiste-léniniste (CPN-UML)

Onsari Gharti Magar : *speaker* du parlement

COMMENTAIRES

Le gouvernement n'a pas le choix : il doit négocier avec les représentants des habitants de la plaine du sud, même s'il y a deux obstacles à cette évolution :

- le premier tient à la position traditionnelle du parti CPN-UML du Premier ministre opposé de toujours aux revendications régionalistes,
- le second à la crainte qu'en donnant satisfaction aux Madeshis et aux Tharus, il ouvre la boîte de Pandore et ait à faire face à des demandes du même ordre émises par d'autres ethnies. Mais, sans ces concessions, le blocus indien perdurera.

Par ailleurs, la crise actuelle démontre que le Népal, certes enclavé entre l'Inde et la Chine, dépend totalement de la première pour tous ses approvisionnements et que la seconde peut tenter de l'aider mais ne pourra jamais remplacer le grand voisin du sud. Pour le Népal, la Chine est un appui mais qui reste secondaire.

Michel Lummaux, Asie21

Australie - Chine

Le port de Darwin, chinois pour 99 ans

Une société filiale de *Landbridge Group*, un important conglomérat « privé » chinois est en passe de gérer le port de Darwin (Territoire du Nord). L'information a déclenché une bataille politique en Australie, quant aux menaces susceptibles de peser à terme sur la sécurité du pays. Le parti au pouvoir – libéral – est le tenant d'une position formelle (privé, c'est privé !) tandis que pour l'opposition travailliste et un *think-tank* public, soupçonnant la Chine d'entrisme, le gouvernement a été superficiel à l'excès. Darwin, à l'entrée de l'océan Indien, prend place dans la Route chinoise de la soie maritime du 21^e siècle. L'affaire se corse avec l'irritation de Washington, qui n'a pas été consultée, alors que Darwin occupe une position stratégique dans l'établissement du « pivot » asiatique du président Obama.

FAITS

- Le 13 octobre 2015, la société de droit australien *Landbridge Industry Australia Pty Ltd* a remporté le contrat de gestion pour 99 ans du port de Darwin, capitale du Territoire du Nord, située sur la mer de Timor. Son capital appartient en totalité à un conglomérat « privé » (pétrole, logistique portuaire, commerce international – minéral, soja, bois – construction, hôtellerie) *Landbridge Group*, LG, avec siège à Rizhào 日照 (Shandong).
- En Australie, cet accord a déclenché une sérieuse polémique. Pour le Territoire qui a négocié les termes du bail, le statut privé du bénéficiaire ne peut être contesté ; de même, au niveau fédéral, le département de la défense et l'organisme chargé d'examiner les projets étrangers d'investissement, l'opération est formellement recevable au regard de la sécurité. Selon l'opposition parlementaire (travailliste) et l'Institut australien de politique stratégique, ASPI, un organisme public, ces examens ont été superficiels, car il est inimaginable que les activités d'un conglomérat aussi important que LG ne soient pas, *de facto*, guidé ou contrôlé par le Parti et par l'Armée populaire de libération (APL). L'APL à qui LG apporte des services de transport et de logistique et, en cas de guerre ou d'état d'urgence, l'appui de ses milices populaires armées lesquelles participent à des exercices militaires avec l'APL. Le niveau fédéral a choisi de les interpréter comme des « équipes de pompiers»... Rappel : la Chine, premier investisseur étranger dans le pays, devant les États-Unis et premier partenaire commercial de l'Australie (110 milliards €/an), et ont signé en juin 2015, un accord de libre-échange.
- Porte d'entrée vers l'Asie, base nord de la Navy australienne, ce site, hautement stratégique, a été choisi par Washington comme l'un des quatre points d'appui du « pivot » asiatique (avec Guam, Hawaï et

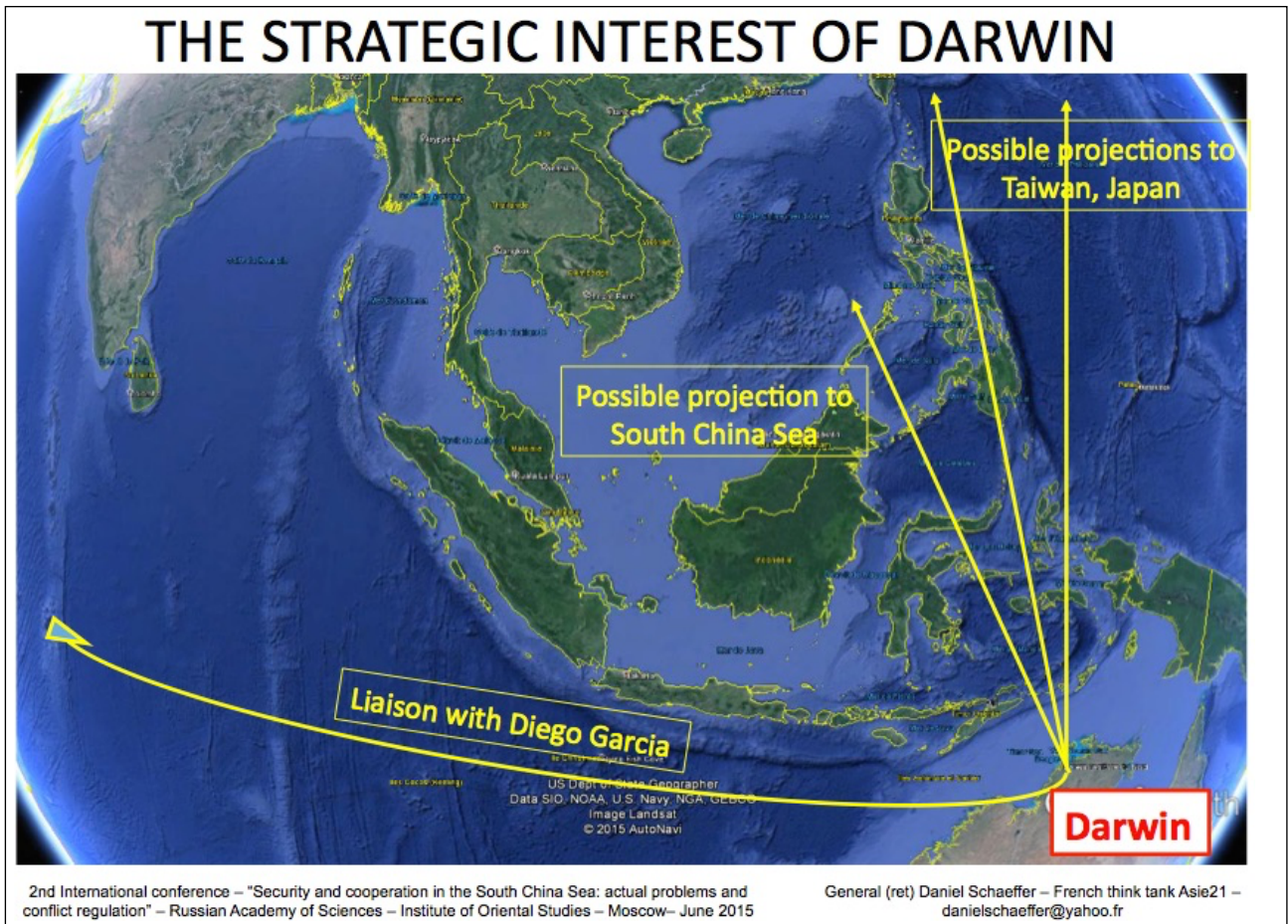


Okinawa) avec 1 250 *marines*, 2 500 en 2017 et à terme, une base navale permanente. Leur ravitaillement logistique et militaire, transitant par le port de Darwin, pourrait donc être supervisé par un groupe chinois. Le 18 novembre 2015, en marge du sommet de l'APEC à Manille, Barack Obama s'est plaint à Malcolm Turnbull, le Premier ministre australien, d'avoir appris le *deal* par la presse et de n'avoir pas été consulté.

NB : Darwin vit de l'industrie minière (or, bauxite, manganèse, uranium) et du tourisme. Le trafic de son port devrait croître avec la mise en valeur des réserves pétrolières et gazières de la mer de Timor.

ENJEUX

- Pour la Chine**, le gouvernement n'apprécie ni le déploiement de *marines* ni le projet d'une base navale permanente américaine en Australie. Si LG parvient à s'y implanter dans la durée, l'opération aura été un coup de maître. L'enjeu est économique à moyen terme (accès à des ressources minières et en hydrocarbures) autant que stratégique à plus long terme et un atout pour le renseignement. La localisation de Darwin, à l'entrée de l'océan Indien, prend en effet place dans la Route de la soie maritime du 21^e siècle, le grand œuvre du président Xi Jinping.
- Pour l'Australie**, d'une part, l'amélioration portuaire



prévue par LG est bienvenue, d'autre part, cette opération est du pain béni pour l'opposition travailliste menée par Bill Shorten. C'est pour enrayer sa montée dans les sondages que le parti libéral au pouvoir a renversé son Premier ministre le 14 septembre 2015, le remplaçant par Malcolm Turnbull. Les prochaines élections fédérales sont prévues avant la mi-janvier 2017.

- **Pour les États-Unis**, le faux-pas australien est insupportable, car il met en jeu un pan consistant du « pivot ».

Tout se passe comme si, indépendamment de la logique, prévalait le réalisme propre à chacun des acteurs.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

- L'ambiguïté du statut des sociétés chinoises (RPC) est une arme redoutable. Dans l'affaire de Darwin, il n'est pas impossible que les pressions combinées de Washington et de Canberra parviennent à faire rompre le contrat. Les enjeux sont cependant tels de part et d'autre que l'affrontement sera rude. Cette affaire

exceptionnelle semble avoir montré aux autorités australiennes la nécessité de créer un répertoire détaillé destiné à recueillir tous détails sur la nature des liens qu'entretiennent les sociétés chinoises agissant à l'international avec le PCC, qu'ils soient économiques, militaires ou culturels, ainsi que leurs activités dans la région Asie-Pacifique.

- Après Djibouti, la Chine marque les *marines*. Si l'on ajoute les conversations de Pékin avec le nouveau président des Maldives en vue de la création d'une base sous-marine, l'objectif de 18 relais entre la Chine et les côtes africaines devient visible, Diego Garcia au centre.

- Il reste encore, pour l'Australie, à trouver l'équilibre, entre deux positions, membre de la communauté asiatique, comme elle dit vouloir le devenir, et allié actif des États-Unis. L'affaire de Darwin en constitue une pierre de touche.

Rémi Perelman, Asie21
remi.perelman@numericable.fr

Cf. *Djibouti, discrète porte d'entrée en Afrique aujourd'hui, hub majeur demain*, Asie21 juillet-août 2008 et <http://asie21.com/asie/index.php/afrique/3-djibouti-discrete-porte-d-entree-en-afrique-aujourd-hui-hub-majeur-demain-juil-08>

2.

Les grappillages de Jorge Lusaf*

Chine - Angola - États-Unis Luanda, terrain de lutte ?

L'inquiétude des autorités chinoises au sujet des enlèvements de plusieurs de leurs ressortissants à Luanda a gagné la sphère dirigeante angolaise. Ses services postulent que les bandes armées responsables de ces méfaits sont composées d'anciens militaires, liés aux milieux de l'opposition et soutenus, voire aidés, par des éléments appartenant à ou proches de la Fondation George Soros. Ils vont même jusqu'à inscrire ces

événements dans le cadre de la lutte planétaire que se livrent les États-Unis et la Chine dont ils constitueraient l'une des preuves de son existence.

À la mi-novembre 2015, l'ambassadeur de Chine en Angola a, pour la seconde fois, saisi le président dos Santos, à propos de dix Chinois parmi ceux enlevés à Luanda dont on restait toujours sans nouvelles. ■

(*) Avertissement de la rédaction : les grappillages n'engagent que leur auteur.

Inde - Angola

Nouveau partenariat

L'Angola a particulièrement soigné sa participation en octobre 2015 au troisième sommet Inde-Afrique en envoyant son vice-président à la tête d'une nombreuse délégation et en offrant à l'événement une couverture médiatique inédite. Par ailleurs, la diplomatie angolaise déploie un appui ostensible aux prétentions de l'Inde de devenir un membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, si l'actuel était remanié : Luanda présente cela comme une contrepartie au soutien qu'apporterait New-Delhi à la présence en ce conseil de deux membres africains.



source : Jeune Afrique

Ces deux manifestations découlent directement de la volonté des dirigeants angolais de trouver dans l'Inde un nouvel allié stratégique parce que :

- il s'agit d'un partenaire capable d'apporter des financements qui font cruellement besoin en ce temps de chute des prix du brut.
- l'Inde pourrait contrebalancer le poids de la Chine - voire offrir une alternative si nécessaire -.

En effet, la Chine est devenue le partenaire prédominant et la dépendance à son égard n'a fait qu'augmenter avec la crise économique et financière. Cela permet à Pékin de se montrer plus exigeant : des conditions plus sévères ont prévalu lors du dernier prêt de quelque six milliards de dollars (dont il faut dire qu'il représente un pourcentage important des prêts déjà consentis antérieurement).

Lors de sa visite en Inde, le vice-président angolais Manuel Domingos Vicente – qui a rencontré le conglomérat *Overseas Infrastructure Alliance*, en quelque sorte le pendant indien du Citic chinois – a réussi à faire accorder un crédit de 600 millions de dollars pour des projets de développement et à faire admettre l'Angola dans l'attribution d'une partie d'une ligne de crédit de 10 milliards de dollars que l'Inde étudie pour l'Afrique dans les secteurs des parcs industriels et des systèmes d'information mettant en œuvre les technologies les plus avancées. Il n'en reste pas moins que le secteur étatique angolais, bien au fait des méthodes mises en œuvre par la Chine, se montre réservé vis-à-vis de l'Inde dont il sait qu'elle n'en use pas différemment.

Nul doute non plus que l'Inde, qui a moins de capacité de financement que la Chine et qui mettra l'essentiel de son engagement financier dans de grands projets « clés en mains », considérera de très près la capacité de la main d'œuvre angolaise à y répondre. Il en va du succès de son effort à s'implanter solidement en Afrique afin d'en faire une base de son engagement à l'international. ■

3

Alertes

Bangladesh

Exécution de criminels de guerre

La pendaison à Dacca dans la nuit du 20 au 21 novembre 2015, de deux personnalités politiques reconnues coupables de crimes de guerre pendant la guerre d'indépendance en 1971, a suscité des interprétations erronées dans la presse internationale (en France la nouvelle n'a guère été commentée).

Il faut rappeler les faits que tout le monde connaissait au Bangladesh.

- ▶ La première de ces personnalités est **Ali Ahsan Mohamad Mojaheed**. Numéro 2 du parti islamiste Jamaat-e-Islami et ministre du bien-être social entre 2001 et 2006 dans le gouvernement BNP dirigé par Mme Khaleda Zia, il fut, en tant que responsable étudiant, le chef du groupe « Al-Badr » qui massacra, le 14 décembre 1971 (soit deux jours avant la capitulation de l'armée pakistanaise et alors que tout était perdu), environ 2 500 intellectuels, universitaires, médecins, journalistes, chercheurs avec l'objectif de briser tout espoir de développement pour ce pays qui allait devenir indépendant. Un monument à leur mémoire a été érigé à Dacca dès après la fin de la guerre.
- ▶ L'autre, **Salahuddin Qader Chowdhury**, avait, avec son père, transformé leur maison de Chittagong en centre de détention, de torture et d'exécution dans laquelle périrent des dizaines de combattants de la liberté, les « mukhti bahini ». SQC, comme on l'appelait familièrement, ne se privait pas de fanfaronner : « Yes, I was a razakar », que l'on pourrait traduire, dans le contexte français par : « Oui, j'étais un

milicien ». Il était un des proches collaborateurs de Khaleda Zia, qui avait même tenté, en 2004, de le faire élire secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, un des postes les plus importants dans le monde musulman.

La culpabilité des deux hommes ne fait donc aucun doute. Les tribunaux de Dacca, contrairement à ce que prétendent le *Wall street journal* et le *Financial times*, ont fait un travail au-dessus de tout soupçon. Le gouvernement actuel, dirigé par la Ligue Awami, le parti qui conduisit le pays à l'indépendance en 1971, n'a été motivé ni par une volonté de vengeance ni par celle d'affaiblir l'opposition que représentent le BNP et le Jamaat-e-Islami mais par un besoin de justice. Il est intéressant de lire les journaux de Dacca sur ce point : le meilleur éditorialiste bangladais, Mahfuz Anam, a intitulé l'article dans lequel il rendait compte de ces pendaisons : « Un nouveau pas vers la justice » et toutes les opinions reprises dans la presse du pays vont dans le même sens. Il faut d'ailleurs noter que ces exécutions n'ont été suivies d'aucune manifestation, preuve, s'il en est, qu'elles ont paru justifiées à la grande majorité de la population du pays. La seule conséquence politique de cet épisode sera une détérioration des relations avec le Pakistan qui ne supporte pas le rappel de la guerre perdue en 1971 ni celui des terribles exactions qui furent alors commises. L'opposition de principe à la peine de mort relève d'une autre problématique.

Michel Lummaux, Asie21

Chine - Afrique

Attention aux rumeurs !

La Chine est aujourd'hui incontournable en Afrique subsaharienne. Il ne faut toutefois ni exagérer sa place ni déformer ses actions sur le continent africain.

Première puissance commerciale mondiale, la Chine est désormais le premier partenaire de l'Afrique, devant l'Union européenne, son premier fournisseur, et le premier débouché des exportations africaines. Conjuguant de faibles coûts et une technicité acquise auprès des constructeurs étrangers, les entreprises chinoises s'arrogent près de 40 % des grands contrats d'infrastructures en Afrique. Si les investissements chinois vers l'Afrique augmentent rapidement depuis dix ans, leur stock est bien inférieur à celui des Européens qui sont présents depuis beaucoup plus longtemps. La Chine est un créancier de l'Afrique mais son empreinte financière est difficile à évaluer car l'EximBank et la Chinese Development Bank ne publient pas la répartition géographique de leurs prêts. Cette empreinte est encore modeste : le montant cumulé des prêts chinois représenterait 15 % environ de l'encours des banques étrangères reportant à la Banque des Règlements internationaux. Quant à l'aide publique au développement, mal cernée, elle situe la Chine au niveau de la France.

L'absence de transparence favorise les rumeurs. La plus ancienne concerne l'emploi de prisonniers chinois pour la construction de routes en Afrique. Elle était apparue dans les années 1970 lorsque des milliers de Chinois avaient

débarqué à Dar Es Salam pour construire le chemin de fer Tazara. Pourquoi l'État chinois prendrait-il le risque d'envoyer (et de surveiller) des détenus alors que les candidats à l'expatriation sont très nombreux ? Si cette rumeur a fait long feu, une autre s'est diffusée qui concerne les accaparements de terre : les Chinois en achèteraient des millions d'hectares pour assurer leur sécurité alimentaire ! Des enquêtes de terrain se sont attachées à évaluer ces accaparements en Afrique. Elles concluent que, d'une part, les Chinois n'y participent que faiblement et d'autre part ils n'exportent pas leurs récoltes vers la Chine mais les vendent sur les marchés africains ! Un petit tour dans les statistiques commerciales révèle d'ailleurs que les produits agricoles ne représentent qu'un très faible pourcentage (3 %) des échanges sino-africains...et que la Chine en exporte plus vers l'Afrique qu'elle n'en importe.

Jean-Raphaël Chaponnière, Asie21

Voir à ce sujet :

- *La Chine est-elle un accapareur de terres en Afrique ? Retour sur une réalité mal acceptée*, Jean-Jacques Gabas, 2013, *Futuribles* n° 398, janvier 2015
- *L'empreinte de la Chine en Afrique*, Jean-Raphaël Chaponnière, *Revue d'économie financière*, 2014
- *Will Africa Feed China?* Deborah Brautigam, Oxford University Press, 2015

Inde - Chine

Un commandement militaire chinois unique face à l'Inde

La Chine a restructuré ses commandements territoriaux. Quatre zones stratégiques ont été définies en remplacement des sept régions militaires.

La zone occidentale dont le PC se trouve à Chengdu inclut la totalité de la frontière indienne (cf. plus haut carte jointe au texte de Michel Jan : *La réforme de l'armée*). Auparavant, deux régions militaires avec PC à Lanzhou et Chengdu se partageaient cette responsabilité. Il y a donc maintenant unicité de commandement sur le

théâtre himalayen.

Face à l'Inde, sont déployés 350 000 hommes de l'armée de terre et de l'armée de l'air chinoises qui peuvent facilement recevoir des renforts grâce à des infrastructures routières, ferroviaires et aériennes



modernes. L'accent est mis sur l'entraînement pour des opérations mécanisées et hélicoptées, au Xinjiang comme au Tibet.

De son côté, l'Inde actionne face à la Chine trois grands commandements terrestres :

- le *Northern Command* (PC à Udampur au Cachemire),
- le *Central Command* (PC à Lucknow en Uttar Pradesh) pour une partie de l'Himachal Pradesh et l'*Uttarakhand*,
- l'*Eastern Command* (PC à Kolkata), opérant au Sikkim, au Bengale occidental, en Arunachal Pradesh et dans les autres États du nord-est.

Deux de ces trois grands commandements ont par ailleurs des responsabilités sur d'autres frontières, le *Northern Command* sur la Ligne de contrôle avec le Pakistan, au Cachemire et l'*Eastern Command* sur les frontières du Bangladesh et de la Birmanie. De plus, opèrent sur la frontière himalayenne trois régions aériennes. Il n'existe donc pas de commandement unifié et interarmées. Et les infrastructures routières, ferroviaires et aériennes sont défectueuses et le resteront malgré des projets d'aménagement en cours.

L'avantage est clairement à la Chine.

Alain Lamballe, Asie21

Mer de Chine du Sud - Philippines - Chine Échéance du verdict de la Cour permanente d'arbitrage (CPA)

Le 11 décembre 2015, à l'occasion d'une conférence donnée à l'Aténéo de l'université de Davao, Antonio T. Carpio, juge à la Cour suprême des Philippines, a annoncé que la CPA, à La Haye, rendrait vraisemblablement son verdict sur l'affaire Manille contre Pékin, à propos de leur contentieux en mer de Chine du Sud (cf. article principal *supra*), avant les élections générales nationales du 9 mai 2016, dans « quatre à six mois » a-t-il dit.

Pour l'heure il ne s'agit que d'une hypothèse. Parce que l'information peut apparaître rassurante, il ne faudrait cependant pas anticiper avec trop d'optimisme tant que la CPA ne se sera pas effectivement prononcée. Il ne faudrait pas non plus que, en la circonstance, l'instance internationale se sente la main forcée par ce genre

d'intervention qui pourrait être perçue comme intempestive, vienne-t-elle de l'un des plus hauts magistrats des Philippines.

Enfin, l'on notera que le juge a fait son intervention dans la municipalité où Rodrigo Duterte, candidat à l'élection présidentielle, est maire. En regard des *scenarii* envisagés dans notre article principal et en regard de la culture asiatique, le choix que le magistrat a fait de la ville où il présentait son exposé peut apparaître comme un message adressé à ce candidat, compte tenu de ses chances d'être élu, du moins pour l'heure, et de ses positions ambiguës sur la question de la mer de Chine du Sud.

Daniel H.C. Schaeffer, Asie21

4.

Points à surveiller

Afghanistan

Rumeurs sur le mollah

Le 4 décembre 2015, un porte-parole du gouvernement afghan a annoncé la mort du **mollah Akhtar Mansour**, tout nouveau chef officiel des *taleban* afghans, qu'il dirige en fait depuis au moins deux ans, mais dont la nomination n'a été officialisée qu'en juillet dernier. La mort serait survenue lors d'échanges de tirs au cours d'une réunion entre responsables du mouvement, qui se déroulait au Pakistan, près de Quetta.

Le lendemain, ce dernier a diffusé un enregistrement audio attribué à son chef, qui se proclame bel et bien vivant et dément toute contestation de son autorité.

Mais d'une part, l'authenticité de l'enregistrement n'a pas été attestée par des sources indépendantes et, d'autre part, on sait que des enregistrements attribués au **mollah Omar**, fondateur des *taleban* et prédécesseur du mollah Mansour, ont continué à être diffusés jusqu'à deux ans après sa mort.

- Il est certain que des dissensions profondes sont apparues parmi les dirigeants du mouvement durant les derniers mois.
- Il est également acquis que l'officialisation de la nomination du mollah Mansour n'a pas été acceptée par tous. Celui-ci passe en effet pour partisan d'un

dialogue avec les autorités afghanes, ce qui lui est vivement reproché par certains dignitaires historiques du mouvement.



Mollah Mansour (Reuters)

- Une faction s'est même officiellement constituée le 3 novembre 2015, qui a désigné à sa tête le mollah Rassoul, connu pour sa proximité avec le défunt mollah Omar.

Pendant ce temps, de violentes attaques meurtrières ont été lancées contre la ville de Kandahar, berceau historique des *taleban*, notamment contre l'aéroport. Il restera à déterminer si les instigateurs de ces attaques sont les partisans du mollah Mansour, désireux de prouver qu'il peut procurer à ses troupes d'importantes victoires, ou au contraire ceux du mollah Rassoul, tentant de saboter la fragile reprise du dialogue interafghan que le président Ghani est venu initier à Islamabad.

Patrick Dombrowsky, Asie21
ceram@oaric.com

Corée du Nord

À la recherche d'investissements étrangers



Mi-novembre 2015, la Corée du Nord a dévoilé sur le site Internet officiel du pays *Naenara* (mon pays), un nouveau programme de développement global de la zone économique et commerciale de Rason, située à l'extrémité nord-est du pays en bordure de la Chine et de la Russie.

L'objectif annoncé de ce programme est de transformer la zone en centre d'industrie des réunions « MICE » (acronyme anglais pour *Meetings, Incentives, Conferences & Exhibition*). Vingt-quatre ans après la création de la zone économique spéciale de Rason, les autorités nord-coréennes ont donné leur feu vert pour que les entreprises nord-coréennes opérant dans la zone puissent bénéficier d'investissements étrangers, qu'elles aient la capacité de se gérer par elles-mêmes et de faire des profits. Le plan se divise en sept catégories dont les complexes industriels potentiels, les zones touristiques, les taxes, les investissements et les procédures d'enregistrement. Dix sites ont été choisis pour accueillir les futurs complexes touristiques. Neuf zones industrielles ont été définies.

Selon le site officiel de la République démocratique et populaire de Corée, le montant des investissements

devrait atteindre 15,48 milliards de dollars (9,22 pour les complexes industriels et 6,26 pour les zones touristiques). Ce programme est beaucoup plus précis en terme d'objectifs et de montants que les précédents plans, ce qui laisse supposer que les autorités nord-coréennes sont mieux préparées. Des détails ont également été donnés en matière de taxation (taxe sur les transactions, *management tax*, impôt sur le revenu des sociétés, impôts sur les revenus des individus, taxe locale, taxe de propriété, taxe de succession) ainsi que sur les avantages fiscaux dont pourront bénéficier les investisseurs.

Les principaux investisseurs devraient venir de Chine et de Russie mais aussi probablement de Corée du Sud. Il est intéressant de noter que ce programme n'est pas uniquement orienté vers les exportations mais qu'il prend aussi en considération les besoins du marché intérieur. Un des objectifs prioritaires du programme est sans doute de permettre aux autorités de montrer des résultats économiques probants avant la tenue du 6^e congrès du Parti des travailleurs qui devrait se tenir en mai 2016.

Albert Leclercq

Inde

Mise en opération d'une base aérienne en Arunachal Pradesh

L'armée de l'air indienne a créé une base à Tezu (Tezu), en Arunachal Pradesh. Elle accueillera des avions gros porteurs et des bombardiers. C'est la plus orientale de toutes les bases aériennes indiennes. D'autres bases sont prévues dans le même État, à Walong, Tawang, Daparizo, Anini, Koloriang et Hollangi. Ces réalisations

s'inscrivent dans un vaste programme destiné à développer les capacités de l'armée de l'air face à la Chine, qui, elle, dispose de nombreuses bases modernes au Tibet.

Alain Lamballe, Asie21



Japon - Inde

Vers un accord de défense entre le Japon et l'Inde

Le Japon et l'Inde ont prévu de signer, au cours de la visite du Premier ministre Japonais Shinzo Abe en Inde du 11 au 13 décembre 2015, un accord bilatéral sur les secrets de défense qui pourrait ouvrir la voie vers des transferts d'équipement militaires entre les deux pays.

L'accord doit notamment porter sur la mise en place de contrôles stricts en matière d'échanges d'informations confidentielles y compris en ce qui concerne les spécifications des équipements de défense. Cet accord est d'autant plus important aux yeux des Japonais que l'Inde n'est pas signataire de l'arrangement de Wassenaar sur le

contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage.

La visite de Shinzo Abe devrait également permettre de finaliser la vente de quinze avions amphibies japonais US-2 développés par ShinMaywa Industrie à l'Inde. La signature d'un tel contrat marquerait la première référence à l'export de matériel de défense japonais. L'Indonésie a également exprimé son intérêt pour l'achat de ce type d'appareils.

Albert Leclercq

Japon - Philippines

Pacte nipppo-philippin pour le transfert de matériel et de technologies de défense

Le 19 novembre 2015 en marge du sommet de l'APEC à Manille, le Japon et les Philippines ont dessiné les grandes lignes d'un pacte pour le transfert de matériel et de technologie de défense. Par ailleurs, le Japon envisage d'offrir aux Philippines un navire de garde-côtes. Si cela se confirme, il s'agirait du premier don direct japonais

d'équipements militaires à un autre pays. Pour permettre ce don, les législateurs japonais devront soit modifier les restrictions à la vente de matériel appartenant à l'État, soit mettre en place un mécanisme de financement distinct.

Albert Leclercq

Mer Caspienne

Exploitation pétrolière et équilibres régionaux

Le violent incendie qui a ravagé une plateforme pétrolière azerbaïdjanaise en mer Caspienne, le 4 décembre 2015, attire l'attention sur un enjeu majeur, et pourtant assez largement oublié, des équilibres géopolitiques dans cette région située aux franges de l'Asie.

La cause très vraisemblable de cet accident est purement accidentelle, liée aux mauvaises conditions atmosphériques du moment en Caspienne. Mais au-delà de cela, l'événement rappelle trois éléments porteurs de menaces :



- 1- Les installations pétrolières de l'ancien espace soviétique, y compris dans les États nés en 1991, commencent à prendre de l'âge ; et avec elles, les capacités des gouvernements concernés à assurer d'une part la sécurité des employés sur place, et d'autre part les opérations de secours en cas d'accident. Ce qui ne peut qu'accroître le mécontentement latent des populations à l'encontre de leurs gouvernements.
- 2- La Caspienne est déjà l'un des espaces maritimes les plus pollués au monde. Or, il est aussi l'un de ceux où l'on trouve la plus grande concentration d'installations pétrolières, notamment *off-shore*. Il y a là un réel danger sanitaire pour les populations riveraines et pour l'équilibre écologique de la région.
- 3- Le gisement de Guneshli, où a lieu l'actuelle catastrophe, ne fait pas partie de ceux dont la possession par l'Azerbaïdjan est régulièrement contestée par l'Iran. Ce dernier toutefois, qui ne dispose quasiment pas de ressources pétrolières en zone Caspienne, pourrait profiter de la fragilisation de l'Azerbaïdjan en raison de cet accident pour pousser ses pions dans la rivalité régionale. On se souviendra que les deux États se sont, par le passé, livré à des gesticulations militaires de leurs marines dans la Caspienne méridionale, autour de la souveraineté sur certains gisements.

Patrick Dombrowsky, Asie21

Auteurs et membres du groupe Asie21 ayant participé au n°90 : Sophie Boisseau du Rocher, Catherine Bouchet-Orphelin, Jean-Raphaël Chaponnière, Philippe Delalande, Patrick Dombrowsky, Jean-Yves Heurtebise, Michel Jan, Alain Lamballe, Jorge Lusaf, Albert Leclercq, Yves-Heng Lim, Michel Lummaux, Rémi Perelman, Jean Perrin, Daniel Schaeffer ■



LETTRE CONFIDENTIELLE Asie21 - - asie21 -
• VEILLE • ANALYSE • PROSPECTIVE •
Le contexte de l'intelligence stratégique

Bulletin d'abonnement

À compléter en lettres capitales et à retourner avec votre règlement à l'adresse ci-dessous ; une facture vous sera adressée en retour :

oui, je souhaite m'abonner à la publication électronique mensuelle

COORDONNÉES

- M. Mme
 Société ou Organisme
 Titre / Fonction

Nom :
Raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Courriel de livraison:@.....

TARIFS annuels (prix par lecteur) cocher la case ¹

Abonnement annuel - 11 numéros (prix au numéro : 165 €HT, TVA 33 €, 198 €TTC)

<input type="checkbox"/> 1 lecteur	€HT 995 (+ tva 199 €)	TTC 1 194 € ²
<input type="checkbox"/> 5 lecteurs	€HT 500 (+ tva 100 €) ²	TTC 600 € ²
<input type="checkbox"/> 10 lecteurs	€HT 400 (+ tva 80 €) ²	TTC 480 € ²
<input type="checkbox"/> 20 lecteurs	€HT 300 (+ tva 60 €) ²	TTC 360 € ²
<input type="checkbox"/> illimité	€HT 9 000 (+ tva 1 800 €)	TTC 10 800 €

TVA à 20 %

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : cf. site asie21.com. En vous abonnant, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter.

REGLEMENT (cocher la case)

- Chèque (uniquement en euros, à l'ordre de Finaldées)
 Par virement bancaire (nous contacter)

Date : _ _ / _ _ / _ _

Signature ¹ :

(1) : obligatoire

(2) : prix par lecteur

**Directeur de publication &
Rédacteur en chef**
Catherine Bouchet-Orphelin

© Copyright 2015
**Reproduction interdite dans tout
format papier ou électronique.**

Finaldées eurl
Siège social : 13 avenue Boudon
75016 Paris

Comité de rédaction

Laurent Amelot, Catherine Bouchet-Orphelin, Jean-Raphaël Chaponnière, Philippe Delalande, Patrick Dombrowsky, Emmanuel Dubois de Prisque, Patrick Hébert, Jean-Yves Heurtebise, Jean Hourcade, Michel Jan, Alain Lamballe, Arnaud Leveau, Michel Lumaux, Jorge Lusaf, Rémi Perelman, Jean Perrin, Daniel Schaeffer.



Abonnement
contact@asie21.com
www.asie21.com

ISSN 2105-0627
RCS Paris B 409 224 169
Siret : 409 224 169 00014
Code APE : 741G
N°ident. intracommunautaire :
FR70409224169.